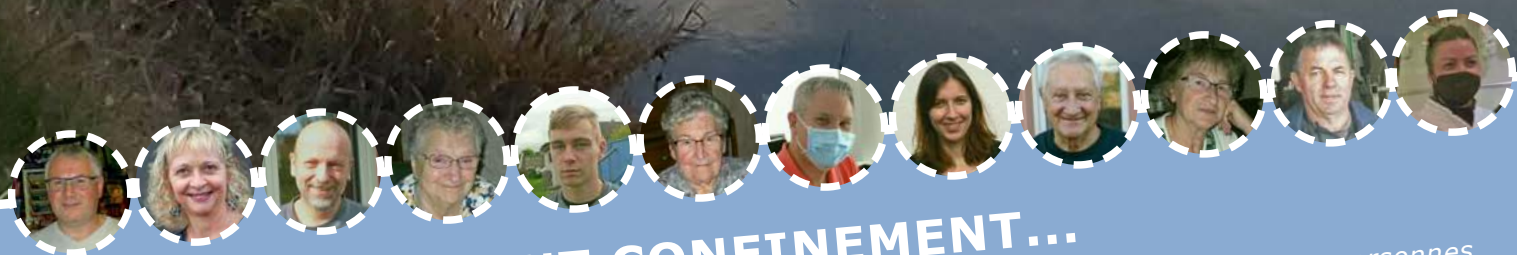


SUNDHOFFEN

*Deux soleils...
Bon présage pour le monde d'après.*



ILS NOUS PARLENT CONFINEMENT...


Au fil des pages de ce bulletin, vous pourrez lire les témoignages, recueillis par M. Claude EHRLACHER, de quelques villageois qui partagent avec nous leur confinement. Nous pourrons nous reconnaître, ou

ainsi découvrir les confidences de ces personnes que nous connaissons ou que nous croisons... Nous tenons à les remercier de ce beau partage sincère, riche et émouvant.

sommaire

• Sommaire	2
• Le Mot du Maire	3
• Installation du Conseil Municipal 2020	4
• Délibérations du Conseil Municipal	5-8
• Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill (SIEPI).....	9
• Les finances communales en 2019	10-11
• Travaux.....	12-13
• Ils nous montrent le confinement... ..	14-15
• Chronique de l'école de Sundhoffen pour les années 1920-1921	16
• Sundhoffen vu à travers la presse en 1920	17
• Délibérations du Conseil Municipal de 1920	18-19
• Infos mairie.....	20-22
• Infos utiles	23-26
• Etat-Civil.....	27
• Paroisse Protestante	28
• Au fil des saisons.....	29-35
• Ecole Maternelle	36-37
• Calendrier des manifestations	38
• Où joindre les associations ?	39
• Corps des Sapeurs-Pompiers.....	40-41
• Anciens Combattants et Victimes de guerres de Sundhoffen	42
• Pétanque club	43
• Chorale « Echo de l'Ill »	44
• Musique « Espérance » de Sundhoffen	45
• Club de gymnastique	46
• Ell Watter	47
• « Automne Fleuri » association des retraités	48
• Association Familiale de Sundhoffen.....	49
• Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Sundhoffen (APEES)	50
• Arts Martiaux.....	51
• Tennis club	52
• A.S. Sundhoffen	53
• Deux disparitions majeures à l'AS Sundhoffen	54
• Hommage à Raoul ZINS	55
• Voyage	56-57
• Au fil des saisons.....	58-59

Graphisme, mise en page et impression :

 m'serson WITTENHEIM

Remerciements à toutes les personnes qui ont fourni des photos ou se sont associées à l'élaboration du bulletin.

Mes chers Sundhoviennes et Sundhoviens,

L'année 2020, une année bissextile, est sur le point de s'achever. Nos anciens avaient coutume de dire qu'une année bissextile ne serait pas une bonne année (**A Schaltjahr esch a Halbjahr**). Lorsqu'ils disaient cela ils pensaient bien sûr au rendement de la récolte dans leurs champs, jardins et vergers.

Et si cette vieille sagesse paysanne reflétait effectivement cette année 2020, telle que nous l'avons vécue depuis l'irruption dans notre quotidien de ce maudit virus COVID 19 ?

En effet depuis le 17 mars, avec une légère accalmie entre mai et octobre, la vie économique, associative et personnelle a tourné au ralenti. Elle a freiné voire cassé la dynamique qui animait la marche du monde, de notre pays, de nos collectivités, de leur population, de leurs entreprises et de leurs associations.

Souvent, hélas, trop souvent même, elle a également rompu le fil si ténu de la vie des êtres humains.

Et pourtant la vie a continué de par le vaste monde, dans notre pays comme dans notre commune.

2020 a en effet été, comme le calendrier électoral l'avait prévu, l'année du renouvellement des conseils municipaux. Comme à leur habitude les électrices et électeurs de Sundhoffen ont tenu à être parmi les « bons élèves » en se déplaçant nombreux (**56,18 %**), pour faire leur devoir de citoyen, et cela malgré les risques encourus. Certes, lors des scrutins précédents le taux de participation avait été meilleur, mais la situation sanitaire le **15 mars** n'était de loin pas étrangère à ce fléchissement.

Suite au confinement la nouvelle équipe sortie des urnes n'a pu être installée que le **26 mai**. Dans l'intervalle l'ancien Conseil Municipal restait en fonction. Et je voudrais profiter de cet éditorial pour

remercier le conseil sortant, tout particulièrement la 1^{ère} adjointe Carmen FOERY, pour son implication sans faille au cours de ces interminables semaines de transition. Grâce à eux, grâce aux équipes de l'administration communale, aux enseignants et aux nombreux bénévoles nous avons pu contribuer à maintenir un contact avec notre population, en particulier avec les enfants de nos écoles et surtout avec nos aînés.

Une fois installé le nouveau Conseil Municipal s'est mis sans tarder au travail. Le programme des travaux pour 2020 et le budget ayant déjà été approuvés dès janvier/février, l'exécution de ceux-ci a pu être lancée dès la fin du confinement. Vous pourrez d'ailleurs découvrir dans les pages qui suivent les nombreux travaux réalisés.

Cela fait que pour Sundhoffen, **2020** n'aura heureusement pas été une année blanche, c'est-à-dire sans réalisations concrètes, comme cela a parfois été le cas dans des communes du secteur.

Pour conclure j'aimerais remercier tous ceux qui, chacun à sa place, ont contribué à la bonne marche de notre collectivité, de nos écoles, de nos associations.

Je voudrais également vous encourager à ne pas baisser la garde, car il faut toujours se dire que la situation pourrait être encore pire que ce que nous vivons actuellement.

Prenez soin de vous et des vôtres, et malgré tout **Joyeux Noël et Bonne Année 2021**. Elle sera certainement meilleure que celle qui se termine, car un vieux dicton disait aussi : « **Es geht alles vorüber, es geht alles vorbei. Auf jeden Dezember folgt wieder ein Mai ! (Tout passe. Après un mois de décembre, il y aura de nouveau un mois de mai !)** »



*Prenez votre courage
à deux mains !
Votre Maire
Jean-Marc SCHULLER*

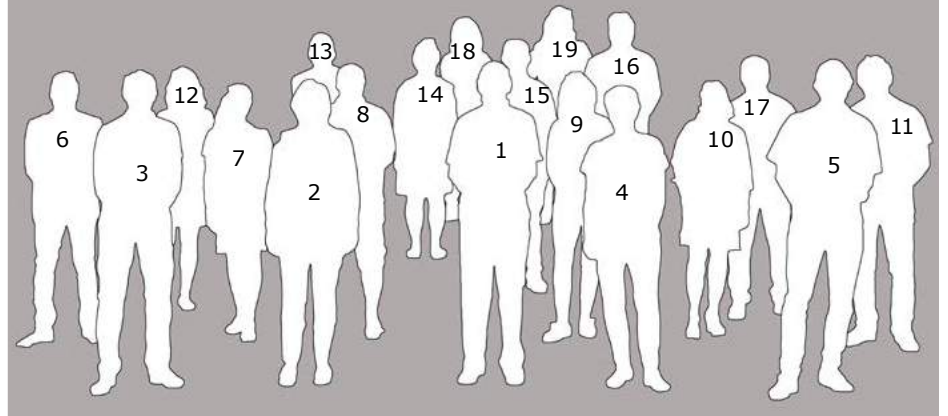
Installation du Conseil Municipal 2020



photo du Conseil Municipal

1- Jean-Marc SCHULLER - Maire

- 2- Edith MARTORETTI-SIGRIST
- 1^{ère} Adjointe
- 3- Claude LANG - 2^{ème} Adjoint
- 4- Valérie RIESS - 3^{ème} Adjointe
- 5- Michel BUSCH - 4^{ème} Adjoint
- 6- Daniel MULLER
- 7- Fabienne SCHRECK-BIGOT
- 8- David BOEGLER
- 9- Millia HAIL
- 10- Christine SCENI
- 11- Jacky ZINS
- 12- Fabienne OBERLE
- 13- Marc ROGLER
- 14- Anne FLEURY
- 15- Fabrice BOESCHLIN
- 16- Bernard MEYER
- 17 Pascal MOREL
- 18- Nathalie CIANCI
- 19- Chrystel ALVES-AMIEL



Elections Municipales du 15 mars 2020

1618 inscrits
909 votants
56,18% de participation
14 blancs et nuls
895 exprimés

Liste de M. Jean-Marc SCHULLER :

63,91% des suffrages exprimés
572 voix
16 sièges

Liste de M. David BOEGLER :

36,08% des suffrages exprimés
323 voix
3 sièges

Depuis notre dernier bulletin communal, le Conseil Municipal s'est réuni 8 fois en séance ordinaire.

Voici les principales délibérations prises :

Séance du 2 décembre 2019

Ouverture de crédits d'investissements avant le vote du Budget Primitif 2020.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire, préalablement à l'adoption du budget primitif 2020, à engager, liquider et mandater dans la limite du quart des dépenses réelles d'investissement prévues au budget primitif 2019.

Bilan financier du Centre de Première Intervention.

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du bilan financier définitif de cette opération :

- Total dépenses : **985 107 € TTC**
- Total recettes : **283 745 € TTC**
- Coût final de l'opération : **701 362 € TTC**

Intercommunalité.

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Colmar Agglomération en date du 5 novembre 2019.

Eclairage public.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société VIALIS de COLMAR pour la maintenance annuelle des installations d'éclairage public incluant le nettoyage des vasques lumineuses ainsi qu'une campagne annuelle de mesure d'éclairement pour un montant de 11 910,50 € HT par an, soit 14 292,60 € TTC et pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2020.

Agents saisonniers.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter :

- Un agent contractuel à temps complet pour une période de 6 mois du 1^{er} mai au 31 octobre 2020,
- Six agents contractuels à temps complet à raison de deux semaines chacun pendant les congés d'été 2020.

Sapeurs-pompiers volontaires.

Afin de garantir les effectifs des sapeurs-pompiers en mesure de conduire le véhicule de

1^{ère} intervention, le Conseil Municipal valide la participation de la commune à raison d'un tiers du coût du permis C de Monsieur Mohamed HAFDI.

Subventions.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 700 € à l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Sundhoffen pour pallier les frais de personnel inhérents à l'absence prolongée de l'animatrice périscolaire titulaire.

Séance du 27 janvier 2020

Renonciation aux pénalités de retard dans le cadre du marché relatif à la construction du CPI.

Au regard des éléments avancés par l'architecte M. Etienne Meyer, le Conseil Municipal décide de renoncer aux pénalités de retard relatives à la réception retardée du chantier de construction du CPI.

Acquisitions de matériel.

Le Conseil Municipal décide de l'acquisition de différents matériels pour l'école maternelle, l'école élémentaire et le Corps des Sapeurs-Pompiers.

Travaux de réaménagement du parking du CSCS.

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux de rénovation :

- du parking du CSCS,
- de l'éclairage des courts de tennis,
- de zinguerie à l'église paroissiale.

Référentiel Topographique.

Le Conseil Municipal propose que Colmar Agglomération se positionne en tant qu'Autorité Publique Locale Compétente pour la réalisation d'un référentiel topographique et la coordination de sa mise à jour à l'échelle intercommunale. Il valide également la participation de la commune à hauteur de 32% du projet.

Mise à disposition d'une parcelle communale.

Le Conseil Municipal décide de mettre à la disposition de SNCF Réseau, la parcelle n° 129 section n° 57, à titre gracieux, aux fins d'y créer un terrier artificiel pour animaux fousisseurs, en l'occurrence les blaireaux.

Séance du 24 février 2020

Compte administratif.

Le Conseil Municipal approuve le Compte administratif de l'exercice 2019, lequel dégage un excédent de fonctionnement de **367 892,12 €** et un excédent d'investissement de **460 830,60 €**.

Compte de gestion.

Le Conseil Municipal déclare que le compte gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme à l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Compte administratif.

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'intégralité de l'excédent de fonctionnement de **367 892,12 €** au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » du Budget Primitif 2020.

Impôts locaux.

Les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 **sont maintenus** à leur niveau 2019, comme suit : la taxe foncière sur propriétés bâties à **11,40 %** et la taxe foncière sur propriété non bâties à **42,00 %**.

Budget primitif 2020.

Le Conseil Municipal vote le budget primitif équilibré en recettes et en dépenses à **1 189 200 €** pour la section de fonctionnement et **1 316 300 €** pour la section d'investissement.

Service de paiement en ligne.

Le Conseil Municipal décide de mettre en place l'offre de paiement en ligne PAYFIP/TiPi proposée par la DGFIP qui permettra notamment de régler par carte bancaire la location de la salle polyvalente.

Séance du 26 mai 2020

Installation du Conseil Municipal 2020-2026.

Le Conseil Municipal élu pour le mandat 2020-2026 est installé dans ses fonctions.

M. Jean-Marc SCHULLER est élu Maire, puis, après avoir fixé le nombre d'adjoints à 4, il est procédé à l'élection de ces derniers.

Honorariat.

Le Conseil Municipal propose à Monsieur le Préfet du Département du Haut-Rhin de conférer l'honorariat pour services exceptionnels rendus à la Commune à Madame Carmen FOERY, adjointe au Maire de 2001 à 2020.

Attribution de délégations du Conseil Municipal au Maire.

Le Conseil Municipal décide des délégations accordées à M. le Maire pour la durée de son mandat.

Structures intercommunales.

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués des différentes structures intercommunales.

Séance du 8 juin 2020

Commissions communales.

Le Conseil Municipal procède aux élections au sein des commissions communales obligatoires et décide de créer huit commissions communales facultatives dans les domaines suivants : finances, technique, information et communication, urbanisme/environnement et développement durable, affaires rurales, éducation et jeunesse, vie associative, lien social.

Office Municipal des Sports Culture et Loisirs (OMSCL).

Le Conseil Municipal désigne 3 délégués du Conseil Municipal au sein de l'OMSCL.

Correspondant de défense.

Le Conseil Municipal décide de nommer M. Claude LANG, Adjoint au Maire, en tant que correspondant de défense de la commune.

Indemnités de fonction.

Le Conseil Municipal fixe les indemnités de fonction du Maire et des Adjoints et décide de ne pas appliquer la revalorisation automatique des indemnités de fonction, prévue par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019



relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

Travaux.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché relatif à la réfection du parking du CSCS à l'entreprise PONTIGGIA pour un montant de **58 684,15 € HT**, soit **70 420,98 € TTC**.

Ligne de trésorerie.

Le Conseil Municipal renouvelle pour un an le contrat de ligne de trésorerie souscrit auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel.

Contentieux.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à ester en justice auprès du tribunal administratif dans le cadre du contentieux relatif au PLU opposant la commune à Monsieur Jacques SCHRECK.

Prime COVID.

Le Conseil Municipal décide d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire, à savoir les agents des services technique et administratif de la commune.

Séance du 6 juillet 2020

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le Conseil Municipal fixe à 8 le nombre des membres au Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale et procède à leur élection.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Le Conseil Municipal désigne les 2 délégués et 2 suppléants chargés de représenter la commune au sein du SCOT Colmar-Rhin-Vosges.

Grand Pays de Colmar.

Le Conseil Municipal désigne les 3 délégués chargés de représenter la commune au sein du Grand Pays de Colmar.

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Le Conseil Municipal désigne 2 de ses membres pour siéger au sein de la CLECT pour le mandat à venir.

Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCSPV).

Le Conseil Municipal désigne 5 membres en qualité de représentants de la commune au sein du Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires de Sundhoffen.

Dénomination d'une rue.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le nom de « rue du Dr Albert Schweitzer » à la nouvelle rue qui desservira le Lotissement « Les Peupliers » situé au nord-ouest de la commune.

Concession terrain.

Le Conseil Municipal décide de renouveler la concession de terrain (bâtiment du parking) en parcelle 12 de la forêt communale entre la commune et l'Association de Pêche et de Pisciculture de Sundhoffen avec effet au 1^{er} janvier 2021 et pour une durée de 9 ans. La redevance annuelle s'élève à 80 €.

Chasse.

Le Conseil Municipal décide d'agréer la candidature de M. Jean-Michel BAUMANN et M. Yannick GIRAUD en tant qu'associés détenteurs du droit de chasse pour le lot n°3.

Séance du 10 juillet 2020

Elections sénatoriales.

Le Conseil Municipal procède à l'élection :

- des 5 délégués titulaires : M. Jean-Marc SCHULLER, Mme Edith MARTORETTI-SIGRIST, M. Fabrice BOESCHLIN, Mme Nathalie CIANCI et M. Bernard MEYER,
- des 3 délégués suppléants : Mme Anne FLEURY, M. Daniel MULLER et Mme Millia HAIL,

pour les élections sénatoriales de 27 septembre 2020.

Séance du 28 septembre 2020

Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le Conseil Municipal décide de maintenir la compétence PLU au niveau communal.

Subventions.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer deux subventions à l'Association Familiale pour l'été 2020 :

- **400 €** pour les animations sportives multi-activités,
- **900 €** pour l'accueil de loisirs sans hébergement.

Sapeurs-Pompiers volontaires.

Afin de garantir les effectifs des sapeurs-pompiers en mesure de conduire le véhicule de 1^{ère} intervention, le Conseil Municipal valide la participation de la commune à raison d'un tiers du coût du permis C de Monsieur Julien SCHICKLER.

Outre les séances du Conseil Municipal, les conseillers se réunissent régulièrement au sein de commissions thématiques.

COMMISSION DES FINANCES

11 février - 17 novembre

COMMISSION TECHNIQUE

20 janvier - 9 novembre

COMMISSION D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

5 février - 12 octobre - 29 juin

COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

9 janvier - 18 juin - 3 août - 7 octobre
4 novembre

COMMISSION ADMINISTRATIVE CHARGÉE DE LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

21 février - 28 août

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

31 janvier

COMMISSION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

30 juin - 23 novembre

COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

8 janvier - 8 juillet

COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DE LA CHASSE

29 juin

ASSOCIATION FONCIÈRE

6 février

CONSEILS DES ECOLES

14 mai - 25 juin - 26 juin - 12 novembre -
16 novembre

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

16 septembre

D'autre part, ils assistent également aux diverses réunions des structures intercommunales auxquelles la commune adhère :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE COLMAR AGGLOMÉRATION (CA)

19 décembre 2019 - 13 février
25 février - 9 juillet

10 septembre - 17 septembre

5 novembre - 17 décembre

RÉUNIONS DES MAIRES CA

30 janvier - 7 juillet - 10 septembre
26 septembre - 23 octobre - 3 décembre

BUREAU CA

30 janvier - 23 octobre - 3 décembre

COMMISSIONS THÉMATIQUES CA

28 janvier - 20 octobre - 26 novembre

SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU RHIN

17 décembre 2019 - 20 janvier - 18 février
8 septembre - 24 septembre - 29 octobre

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES À KUNHEIM (SYMATAK)

30 juillet - 19 novembre

SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPÊTRES INTERCOMMUNALES (BRIGADES VERTES)

24 juin

SYNDICAT MIXTE DE L'ILL

28 janvier

SYNDICAT DE GESTION DU PARC À GRUMES D'ANDOLSHEIM

29 février

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT COLMAR-RHIN-VOSGES

23 septembre

GRAND PAYS DE COLMAR ADAUHR

6 octobre

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA PLAINE DE L'ILL (SIEPI)

3 mars - 18 septembre - 8 décembre

Le SIEPI (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill)



1



2



3



4



5



6

Le Syndicat approvisionne en eau potable **17 communes (soit environ 19 023 habitants en 2019)** situées au sud-est et sud-ouest de Colmar, et il assure la collecte des eaux usées pour 8 d'entre elles.

Le 18 septembre dernier, le Comité Syndical a été renouvelé. Le Président sortant, **M. Jean-Marc SCHULLER**, Maire de SUNDHOFFEN a été réélu. Il a rendu hommage à **M. Jean-Pierre FREUDENREICH**, Adjoint au Maire de VOEGLINSHOFFEN et 2^{ème} Vice-président pour son travail depuis 2008. Celui-ci a en effet souhaité se retirer de la vie publique à la fin de son mandat. **M. Édouard LEIBER**, Maire d'HUSSEREN-LES-CHÂTEAUX a été élu nouveau 2^{ème} Vice-président pour représenter le vignoble.

- Pour les postes de 1^{er} et de 3^{ème} Vice-président : respectivement, **M. René MATHIAS**, Maire d'OBERENTZEN et **M. Christian REBERT**, Maire d'ANDOLSHEIM ont été réélus. (Photo 1)

Sur les 32 membres du Comité Syndical, 16 sont de nouveaux délégués, soit un renouvellement de 50 %.

Concernant les grands chantiers de l'année 2020

- Renouvellement du réseau AEP à ANDOLSHEIM Grand'Rue en DN 200 sur 510 ml et renouvellement de 51 branchements pour un montant de 435 500 € HT Tranche 1
 - Renouvellement du réseau AEP à ANDOLSHEIM Grand'Rue tranche 2 en DN 200 et rue de Bischwihr en DN 100 sur 290 ml au total, renouvellement de 22 branchements AEP et renouvellement du réseau EU AC en PVC DN 200 pour un budget total de l'ensemble de l'opération pour 250 000 € HT (Photos 2 et 3)
 - Renouvellement du réseau AEP à NIEDERHERGHEIM, rue d'Oberhergheim en DN 200 sur 290 ml et renouvellement de 22 branchements montant total de 126 785 € HT (Photos 4 et 5)
 - Renouvellement du réseau AEP à OBERHERGHEIM, entrée sud en DN 150 sur 330 ml et renouvellement de 5 branchements montant total de 108 000 € HT
 - Renouvellement du réseau AEP à OBERHERGHEIM, rue de Rouffach en DN 200 sur 490 ml et renouvellement de 35 branchements montant budgétaire de 258 500 € HT
 - Renouvellement du réseau AEP à ÉGISHEIM, Grand'Rue / rue des 3 Châteaux sur 50 ml DN 150, 48 ml DN 100 et renouvellement de 5 branchements pour un montant 83 000 € HT (Photo 6)
 - Équipement des communes de LOGELHEIM et de OBERHERGHEIM en radio relève pour un montant estimatif de 144 000 € HT
 - Renouvellement du collecteur intercommunal d'assainissement en Amiante-Ciment à SAINTE CROIX-EN-PLAINE par du Polypropylène DN 315 sur environ 200 ml pour un montant estimatif de 300 000 € HT
- Soit un total de 1 705 285 € HT.**

Le SIEPI vous informe sur ses tarifs :

• **Pour la Plaine et Éguisheim (eau potable seulement) :**

Eau potable : 1,10 € HT/m³

Assainissement : 1,06 € HT/m³

• **Pour le vignoble (eau potable seulement) :**

Eau potable : 1,39 € HT/m³

Auxquels s'ajoutent les taxes de l'Agence de l'Eau et les frais fixes d'entretien.

L'équipe du SIEPI est votre service de proximité en cas d'urgence pour l'eau potable et l'assainissement :

24H/24 et 7J/7 au N° 03 89 49 45 15

IMPORTANT

Nous vous rappelons que tout changement de composition de votre foyer (nombre de personnes) est à signaler au secrétariat du SIEPI.

Il est formellement interdit de démonter votre compteur d'eau.

En cas de problème sur ce dernier ou sur votre branchement vous devez nous contacter pour que nos techniciens interviennent.

LES DEPENSES DE 2019

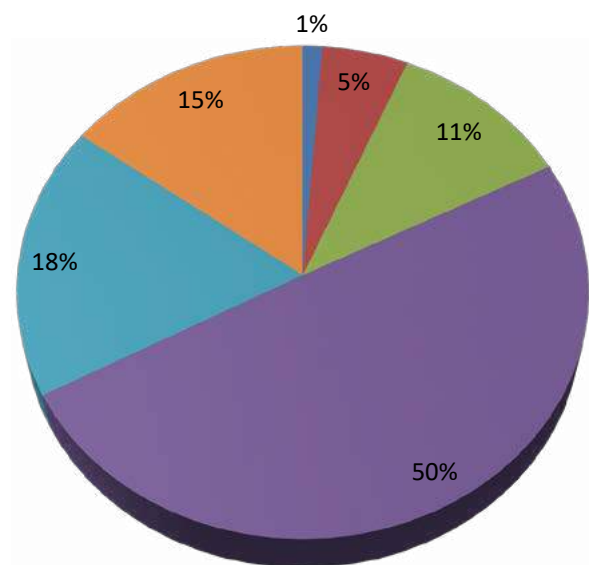
2 342 893 € de dépenses réelles, réparties de la manière suivante :

- 1 164 139 €** de travaux, acquisitions et aménagements divers dont **264 044 €** pour finaliser la construction du CPI, **478 351 €** pour les travaux de voirie rues des Acacias, Merles, Charrons et Peupliers, 69 045 € pour la 1ère partie des travaux de mise en accessibilité des vestiaires/douches du CSCS, **102 364 €** pour la rénovation de l'éclairage patrimonial
- 769 654 €** pour le fonctionnement des services et bâtiments communaux (y compris charges de personnel), dont **132 300 €** environ pour les écoles et l'accueil périscolaire, et **13 100 €** pour le corps des sapeurs-pompiers
- 259 683 €** pour le remboursement de la dette (capital et intérêts des emprunts)
- 121 885 €** de reversements à l'Etat (mécanismes de compensation)
- 27 532 €** de subventions et cotisations diverses dont **17 500 €** pour les associations locales et les écoles

Soit un montant par habitant de :

(pour habitants au total, chiffres INSEE)

- Subventions et cotisations diverses
- Reversements à l'Etat
- Remboursement de la dette
- Travaux, acquisitions et aménagements divers
- Charges de fonctionnement
- Charges de personnel



LES INVESTISSEMENTS 2020

La crise sanitaire qui a impacté notre pays cette année n'a pas été sans incidence sur l'économie locale. Dans ce contexte difficile, la commune de Sundhoffen a néanmoins pu maintenir un rythme d'investissement honorable et plusieurs opérations ont été réalisées.

Outre l'achèvement de la mise en accessibilité des vestiaires/douches du CSCS et de la rénovation de l'éclairage patrimonial, l'année 2020 a vu se concrétiser :

- la rénovation de l'éclairage des courts de tennis pour un montant total de **22 500 € TTC**
- l'acquisition d'un nouveau véhicule équipé d'une benne pour le service technique pour un montant de **34 742 € TTC**
- le reconditionnement d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) en véhicule tous usages (VTU) à destination des sapeurs-pompiers pour un montant de **10 275 € TTC**
- la rénovation du parking du CSCS avec mise en oeuvre d'un stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite pour un montant total de **77 394,09 € TTC**
- des travaux de zinguerie à l'église paroissiale et à l'atelier communal pour un montant total de **18 755,42 € TTC**

ZOOM



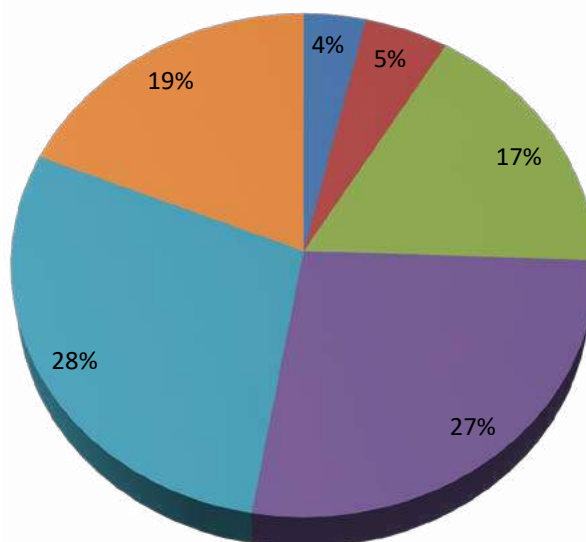
LES RECETTES DE 2019

1 898 430 € de recettes réelles, réparties de la manière suivante :

- 354 428 €** en dotations, subventions diverses et remboursement par l'Etat de la TVA
- 540 800 €** en contributions directes (taxe foncière, taxe d'habitation)
- 513 095 €** d'autres impôts et taxes (dont attribution de compensation de Colmar Agglomération : 351 015 €)
- 322 521 €** d'excédents de fonctionnement (épargne dégagée par la section de fonctionnement en 2018)
- 92 770 €** de produits de gestion courante (loyers, redevances, concessions...)
- 68 774 €** de taxe d'aménagement (taxe applicable à toute nouvelle construction ou agrandissement de construction existante)
- 6042 €** de cessions de biens

Soit un montant par habitant de :
(pour habitants au total, chiffres INSEE)

-  Taxe d'aménagement
-  Produits de gestion courante
-  Excédents de fonctionnement capitalisés
-  Autres impôts et taxes
-  Contributions directes
-  Dotations et subventions



LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE, UN INDICATEUR DE SANTE FINANCIERE

L'épargne brute, parfois aussi appelée capacité d'autofinancement brute (CAF brute) est un important indicateur de la santé financière d'une commune.

La CAF brute est égale à la différence entre les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement. Son montant doit permettre d'assurer le remboursement de la dette (obligation réglementaire) et, pour le surplus, de financer des dépenses d'équipement en propre.

En 2019, la commune de Sundhoffen dégage une épargne brute de **367 892,12 €**, soit **184 €/habitant** (contre 172 €/habitant en moyenne pour les communes de même strate en 2018).

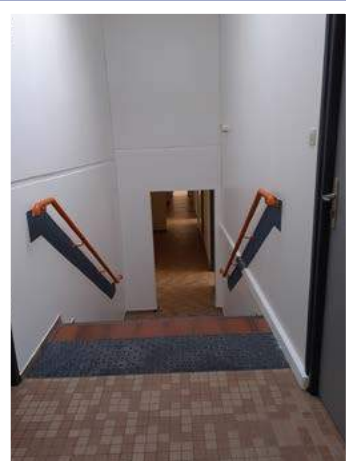
Après déduction de l'annuité de la dette, la CAF nette de la commune de Sundhoffen présente un surplus de **108 209,36 €** de fonds mobilisables pour des opérations d'investissement.

Cet indicateur est donc au vert en ce qui concerne la commune de Sundhoffen !

ZOOM

Travaux 2020

Le service technique de la commune et les conseillers municipaux ont réalisé plusieurs chantiers au cours de l'année :



**Rénovation
des vestiaires
au CSCS**

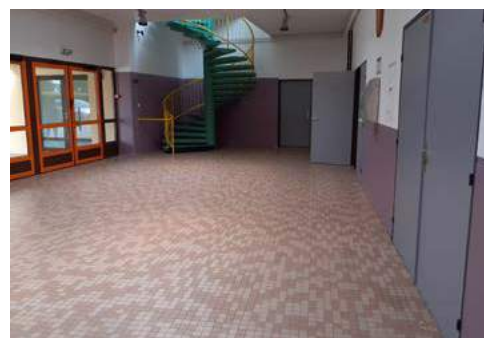


**Rénovation du réfectoire à
l'atelier communal**



Rénovation de l'escalier extérieur au CSCS

**Rénovation
du hall d'entrée**



Acquisition de véhicules :



**Acquisition d'un véhicule
tout usage (VTU) pour les
Sapeurs-Pompiers**

**Acquisition d'un nouveau
véhicule pour le service
technique**



La commune a fait appel à des entreprises extérieures pour les travaux suivants :



Rénovation du parking du CSCS



Réfection de l'éclairage du terrain de tennis



Habillage des planches de rives à l'église



Installation de nouveaux stores à l'école primaire

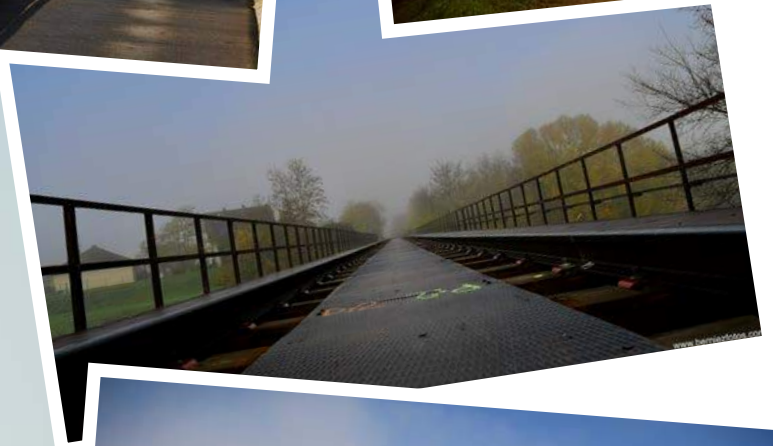


Fin des travaux de rénovation des sanitaires au Centre Socio-Culturel et Sportif et création de vestiaires-douches PMR

Colmar Agglomération a installé de nouveaux points de collecte rue du Neuland



ILS NOUS MONTRENT LE



CONFINEMENT...



Chronique de l'école de Sundhoffen pour les années 1920 - 1921

L'année scolaire débute le 11 octobre 1920.

Nouvelles admissions : 12 garçons - 6 filles

Les classes se répartissent comme suit :

Ia : 51 enfants

Ib : 41 enfants

II : 31 enfants

3 novembre 1920 : Conférence à l'école Pfeffel à Colmar. Ordre du jour : emploi du temps et matières enseignées.

10 novembre 1920 : Pas d'école en raison de :

- **Entrée en fonction du nouveau président de la République Alexandre MILLERAND**
- **50^{ème} anniversaire de la République Française**
- **Commémoration du retour de l'Alsace à la France**



Mademoiselle SUTTER reprend son poste. Mademoiselle BOURDAILLER est mutée à Colmar.

3 décembre 1920 : Résultat de la quête pour l'Emprunt National :

Cl. Ia : 1005,25 francs

Cl. Ib : 278 francs

Cl II : 1 000 francs

Effectifs au 1^{er} décembre 1920 :

Elèves nés après le 1 ^{er} octobre 1914	:	4 garçons - 2 filles
nés entre le 1 ^{er} octobre 1907 et le 30 septembre	:	59 garçons - 48 filles
nés avant le 1 ^{er} octobre 1907	:	7 garçons - 3 filles

TOTAL 70 garçons - 53 filles

Chaque mercredi de 14 à 16 heures les enseignants participent au cours de perfectionnement à Colmar.

8 février 1921 : Pas d'école l'après-midi en raison du carnaval.

16 février 1921 : Conférence pédagogique à l'école primaire supérieure à Colmar.

23 mars 1921 : Les enfants qui ont eu avant le 1^{er} avril 1921 leurs 14 ans, voire leurs 13 ans sont libérés sans examen de fin de scolarité.

24 mars au 4 avril 1921 : Vacances de Pâques.

14 mai 1921 à 14 heures : Conférence pédagogique à l'école primaire supérieure à Colmar.

15 mai au 18 mai 1921 : Vacances de Pentecôte.

20 mai 1921 : M. UENTZ, inspecteur primaire, assiste aux cours d'allemand dans les classes Ia et Ib, de religion dans la classe II.

29 mai 1921 : Ni les enseignants, ni les élèves ne participent à l'inauguration du monument aux morts, faute d'invitation de la part du comité des fêtes.

5 juillet 1921 : M. DÔME inspecte les trois classes.

9 juillet 1921 : 6 après-midi libérés pour cause de fenaison.

18 juillet au 25 juillet 1921 : 1 semaine de congés pour les moissons.

26 juillet au 31 juillet 1921 : 5 journées sans classe pour cause de travaux dans les champs.

1^{er} au 7 août 1921 : 4 après-midi libérés pour la récolte des « pommes de terre ».

30 août 1921 : Pas d'école pour le lundi de la Kilbe.

31 août au 11 octobre 1921 : 6 semaines de vacances d'automne.

SUNDHOFFEN à travers la presse

Dimanche 25 janvier 1920

Festivités suite à l'élection du nouveau maire M. HAAG et de son adjoint Emile ZÜRCHER. La mairie et les domiciles des deux élus avaient déjà été décorés de guirlandes par les jeunes filles. A 13 heures le cortège se met en marche, à sa tête le corps des sapeurs-pompiers.

Devant le domicile de chacun des élus de grands sapins décorés ont été installés. Après le vin d'honneur le conseil municipal s'est réuni pour un repas offert par le maire et l'adjoint, pendant que les pompiers prenaient une collation au restaurant Brockhoff.

A partir de 18h30 soirée dansante à la salle de la mairie qui peut à peine contenir la nombreuse assistance. Trois danses furent réservées aux membres du conseil municipal où ces vieux messieurs purent montrer qu'ils n'avaient pas encore perdu le rythme.

Mercredi 4 février 1920

M. Fritz MANTEL de Colmar est en train d'installer près de la gare, à l'emplacement de l'ancien parc du génie, une scierie électrique.

Dimanche 7 mars 1920

Les recrues de la classe 1920 organisent une grande fête de bienfaisance au profit des pauvres de la commune dans la grande salle du restaurant Georges KOPP. La fête débute à 17 heures par un cortège à travers le village animé par la Société de Musique. A partir de 18 heures soirée dansante à laquelle sont invités tous les anciens combattants.



Jeudi 29 avril 1920

Mardi dernier s'est déroulée une rixe devant le restaurant « A la Carpe » entre le cheminot B, âgé de 30 ans, et un groupe d'hommes qui étaient tous passablement éméchés. Après avoir assommé un des hommes, B. tire son couteau et se précipite sur les autres. Ce n'est qu'à grand peine et avec moult coupures aux mains que ceux-ci réussissent à le neutraliser.

Jeudi 16 septembre 1920

A l'Exposition Nationale d'Apiculture à Metz (10 au 12 octobre) nos apiculteurs Victor FISCHER et ELGER ont reçu respectivement un 1^{er} prix avec médaille d'or et un 2^{ème} prix avec médaille d'argent.

Mardi 21 septembre 1920

Les vendanges dans notre village présentent des rendements sensiblement inférieurs à ceux de l'année précédente, suite à des

dégâts causés par les maladies, et ce malgré les efforts et les soins apportés par les propriétaires dans leurs nombreuses parcelles. Notre commune est en effet une de celles qui pratiquent encore une importante culture de vignes à l'est de l'Ill, entre Sundhoffen et Appenwihr. Ces derniers temps on a vu apparaître des parcelles plantées de variétés hybrides.

Dimanche 3 octobre 1920

Nachkilbe à Sundhoffen devant le restaurant « A la Carpe » (Emile ZIMMERLIN) avec orchestre et grand concours de quilles.

Jeudi 21 octobre 1920

- Hier soir est décédé à l'âge de 79 ans notre ancien adjoint David WÖLFFLIN, des suites d'une longue maladie. Il a fait partie du conseil municipal pendant de longues années, en tant qu'adjoint, et a ainsi rendu de grands services à notre commune.

- Notre commune a l'intention d'honorer ses fils qui sont tombés au champ d'honneur. Il est projeté d'ériger un monument en leur honneur et les démarches sont dès à présent en cours. Dimanche dernier une grande quête a eu lieu et a rapporté la coquette somme de 5 100 francs.

Jeudi 14 octobre 1920

Le dimanche 10 octobre notre commune a vu la création d'une société de gymnastique. L'Assemblée Générale constitutive a eu lieu au restaurant Brockhoff en présence d'une nombreuse assistance.

M. BROCKHOFF a été élu président et le fondateur Jos. HERRGOTT s'est proposé comme premier moniteur. Le nombre d'adhérents augmente de jour en jour. Toute personne intéressée peut s'inscrire, sans distinction de classe.



Délibérations du Cons



Séance du 28 janvier 1920 à 9 heures

Sous la présidence de l'adjoint ZÜRCHER le conseil examine et adopte sans observation les comptes de l'exercice 1918.

Séance du 28 janvier 1920 à 13 heures

Le conseil fixe comme suit les indemnités et rémunérations à partir du 1^{er} avril 1920 :

- Pour le maire : 600 francs
- Pour l'adjoint : 100 francs
- Le secrétaire de mairie : 1500 francs
- L'appariteur : 600 francs
- Le garde champêtre : 800 francs
- Le veilleur de nuit : 200 francs
- La femme de ménage à l'école : 250 francs

Suite à l'augmentation sensible du prix des combustibles, le conseil accorde les indemnités suivantes :

- A Jean FUCHS pour le chauffage de la salle de la mairie : 200 francs
- A chaque instituteur pour le chauffage des salles de classe : 100 francs

Les indemnités forfaitaires pour le chauffage des bâtiments sont fixées comme suit :

- Salles communales** : 500 francs
- Ecole** :
classe la
(avec cours de catéchisme) : 400 francs

- classe Ib : 350 francs
- classe II : 350 francs
- Salle de garde** : 200 francs
- Bureau du greffier** : 200 francs
- Eglise** : 100 francs

Le conseil accorde à Jean FUCHS pour son activité de garde contre les grives en 1919 une indemnité de 100 francs.

Le conseil élit comme délégué à la révision de la liste électorale BOESCHLIN J.

Le conseil accorde à l'institutrice M^{lle} OSTWALD une indemnité mensuelle de résidence de 125 francs, et ce à compter du 1^{er} décembre 1919.

Le conseil vote le budget primitif 1920 équilibré en dépenses et en recettes à 38 611,77 francs.

Le conseil fixe les centimes additionnels pour 1920 à 138 %.

Le conseil vote le budget supplémentaire : 6 600,81 francs en recettes et 6 477,50 francs en dépenses.

Le conseil accorde au corps des sapeurs-pompiers une subvention exceptionnelle de 263,85 francs qui se décompose comme suit (100 francs pour boissons lors de l'incendie KELLER, 43,75 francs pour boissons lors des hautes eaux, 50,10 francs pour réfection des uniformes, 70 francs pour deux clairons).

Séance du 15 février 1920

Le conseil élit comme conseiller communal des orphelins l'adjoint ZÜRCHER Emile et comme suppléant SCHAEFFER Emile.

Le conseil met gratuitement à disposition

une salle communale pour le cours de français pour adultes.

Le conseil forme une commission des bâtiments (ZÜRCHER Emile, WOELFFLIN David, FUCHS Adolphe, SCHAEFFER Emile, ZIMMERLIN Jean, REBERT Mathias).

Le conseil forme une commission des affaires rurales (ZÜRCHER Emile, BOESCHLIN, PFAU, REBERT Fritz, KOPP Sigismond).

Le conseil dresse le rôle de l'écolage qui s'établit à 402 francs.

Le conseil révisé le rôle des indigents.

Le conseil forme la commission pour le taureau communal (KOPP Sigismond, KOPP Georges, ZIMMERLIN Jean, REBERT Fritz).

Séances du 29 février 1920

Sous la présidence du doyen WOELFFLIN David, le maire et les adjoints s'étant retirés, le conseil fixe les indemnités de fonctions du maire à 600 francs et de l'adjoint à 100 francs.

Le conseil fixe les salaires des employés communaux (pour le détail cf. la délibération du conseil municipal du 28 janvier 1920).

Le conseil apporte son soutien à la demande de sursis de SCHULLER Paul.

Le conseil accorde une aide mensuelle de 20 francs à compter du 1^{er} mars 1920 à HENSINGER Catherine qui est apte à travailler si elle le souhaite.

Séances du 27 mars 1920

Le conseil réévalue le salaire du greffier à 1 800 francs à compter du 1^{er} avril 1920.

Séances du 25 avril 1920

Le conseil complète sa délibération du 10 mars 1912 comme suit :

Si une concession trentenaire au cimetière est transformée par des héritiers directs en concession perpétuelle, le prix payé précédemment est défalqué du nouveau prix. Les intérêts sont décomptés à partir de l'échéance des 30 ans.

A compter du 1^{er} avril 1920, le tarif de location de la salle de la mairie est fixé à 10 francs.

Le conseil accorde à BOESCHLIN Jean, suite à l'augmentation des prix des fourrages, une indemnité exceptionnelle de 100 francs pour l'année 1919 pour l'entretien des bœufs.

eil Municipal de 1920

Le conseil accorde aux sapeurs-pompiers une subvention de 240 francs pour l'acquisition des képis, le solde de 389,60 étant pris en charge par la caisse des pompiers.

Séance du 13 juin 1920

Le conseil propose comme membres du conseil local de l'école : REBERT Frédéric, BOESCHLIN Jacques (ZIMMERLIN), SCHAEFFER Emile, REBERT Mathias.

Le conseil élit comme estimateur pour la taxe foncière l'adjoint ZURCHER Emile et comme suppléant ZIMMERLIN Jean (ULRICH).

Le conseil ne donne pas suite à la demande du préfet en date du 21 mai 1920 au sujet d'une subvention pour les frais d'examen des denrées alimentaires, au vu du peu de trafic de celles-ci dans notre commune.

Séance du 20 juin 1920

A partir du 1^{er} juillet le conseil réévalue le forfait pour le médecin des indigents de 130 à 260 francs.

Le conseil annule sa délibération du 27 mars 1920 et fixe le traitement mensuel du greffier à 2 400 francs à compter du 1^{er} avril 1920.

Séance du 1^{er} août 1920

En réponse à la circulaire de la sous-préfecture en date du 24 juin 1920 et concernant l'assurance incendie des plans cadastraux conservés à STRASBOURG, le conseil autorise le maire à signer le contrat prolongeant celle-ci de 10 ans et vote un crédit de 1,70 francs.

Le maire expose au conseil la nécessité de modifier l'organisation du corps des sapeurs-pompiers pour la rendre conforme à la réglementation en vigueur. La commune comptant 833 habitants et possédant une pompe à incendie ainsi que divers autres matériels, le conseil décide :

La transformation du corps en une compagnie de 44 hommes.

S'engage sur une durée de 15 ans, conformément au décret du 10 novembre 1903, à financer l'entretien des matériels de lutte contre l'incendie.

Les fonds nécessaires à cette dépense seront prélevés sur les recettes ordinaires.

Les membres du corps ne toucheront pas d'indemnités pour leur service.

La Kilde aura lieu les 22 et 23 août 1920.

S'y appliqueront les mêmes conditions que l'année précédente.

La commission des bâtiments est chargée d'une inspection des bâtiments communaux, afin de pouvoir proposer pour la prochaine séance des travaux de rénovation.

La fourniture de gravier pour l'entretien des chemins ruraux sera adjugée le 4 août au moins-disant.

Séance du 10 octobre 1920

Le conseil accepte la participation de 291 francs de la commune concernant l'entretien des digues de l'III par le Syndicat Mixte de l'III III^{ème} section.

Le conseil refuse la demande du Parti Socialiste de Sundhoffen concernant l'ouverture au public des séances du conseil municipal en se fondant sur l'article 45 du Code des Communes.

Une nouvelle cloche pour l'église, en remplacement de celle confisquée en 1917, sera acquise. Le coût sera couvert par un emprunt. Une demande pour la fourniture du métal sera introduite.

Le conseil approuve l'avenant au contrat de fourniture d'électricité présenté par l'usine électrique de Sélestat et qui se limitera à l'augmentation du prix de l'éclairage public de 20 Marks à 60 francs.

Séance du 7 novembre 1920

Le comité de l'Emprunt national se compose de l'ensemble des conseillers municipaux.

La délibération du 1^{er} août 1920 concernant la réorganisation du corps des sapeurs-pompiers n'a pas été approuvée par la sous-préfecture.

Vu que le conseil, pour des raisons financières, ne peut donner suite aux exigences du décret du 10 novembre 1903, il retire sa demande de réorganisation du corps.

Séance du 31 décembre 1920

Sous la présidence de l'adjoint ZURCHER le conseil approuve sans réserves les comptes pour l'exercice 1919 qui présentent un excédent de 9 838,10 francs.

Le conseil vote le budget pour les neuf premiers mois de l'exercice 1921, équilibré en dépenses et en recettes, à 27 787,70 francs.

Le budget supplémentaire pour 1920 s'établit comme suit :

Recettes : 14 157,10 francs
Dépenses : 13 961,80 francs

Soit un excédent de 195,35 francs.

Le conseil fixe les centimes additionnels pour 1921 à 149,70 %.

Le conseil accorde une indemnité permanente de 100 francs par an au responsable du bouc communal.

Le conseil accorde une indemnité annuelle de 50 francs au directeur d'école pour l'éclairage, le chauffage et le nettoyage des couloirs de l'école.

MEYER Joseph doit introduire lui-même, avec les pièces exigées, sa demande d'allocation militaire.



MAIRIE

1 rue de la Mairie - 68280 SUNDHOFFEN
Tél.: 03 89 71 40 45 - Fax : 03 89 71 58 81
Site internet : sundhoffen.fr
e-mail : mairie@sundhoffen.fr

Permanences de M. le Maire et des Adjoints
Mardi et vendredi soir : de 19h à 20h et sur rendez-vous.

Votre Mairie vous délivrera gratuitement :

- Extrait d'acte de naissance, de mariage, de décès à condition qu'ils aient été enregistrés à Sundhoffen
- Livret de famille
- Carte d'électeur
- Légalisation de signature en sachant que le demandeur devra apposer sa signature en mairie, en présence d'un agent communal
- Permis de construire et certificat d'urbanisme

Votre Mairie vous délivrera contre paiement :

- Photocopie A4 :
 - noir et blanc : 0,15 € pièce
 - couleur : 0,30 € pièce
- Photocopie A3 :
 - noir et blanc : 0,30 € pièce
 - couleur : 0,60 € pièce

Carte Nationale d'Identité / Passeport

Attention aux délais !

Ne remplissez plus le formulaire papier et gagnez du temps ! choisissez la pré-demande en ligne sur : <https://ants.gouv.fr/> rubrique « mon espace ».

Dans le cas où la demande nécessite le droit de timbre, l'achat d'un timbre fiscal dématérialisé sur : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixSeries.jsp> est nécessaire pour finaliser la pré-demande en ligne.

Les formulaires peuvent toujours être récupérés chez nous en mairie. Il vous sera possible de déposer votre dossier à la mairie d'Andolsheim (sur RV) ou de Colmar (sur RV).

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2014, la **durée de validité** de la **carte nationale d'identité** passe de **10 à 15 ans** pour les **personnes majeures**. Elle concerne les nouvelles cartes d'identité délivrées à partir du **1^{er} janvier 2014** et celles délivrées entre le **2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013**. La durée de validité de la carte d'identité pour une **personne mineure** reste de **10 ans**.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

L'inscription sur les listes électorales ne se fait jamais de manière automatique.

La demande est à déposer en mairie ou à effectuer en ligne sur le site du service-public.fr. Elle devra être complétée à l'aide d'une copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, etc...) et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Sont concernés par cette démarche :

- les citoyens français récemment installés dans notre commune,
- les ressortissants d'un pays de l'Union européenne

NOUVEAUX HORAIRES

Horaires d'ouverture

Lundi : de 8h à 12h et de 14h à 19h
Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h
Mardi et jeudi : de 8h à 12h
Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

qui pourront participer aux élections européennes et municipales,

- les électeurs déjà inscrits sur nos listes électorales mais ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune.

Nouveaux arrivants :

Pensez à vous inscrire en mairie !

Cette formalité facilitera vos démarches ultérieures (ex. : inscription sur la liste électorale). Dix minutes suffisent : présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille) et un justificatif de domicile (bail, facture).



Info santé : Vaccination : êtes-vous à jour ?

Le vaccin est la seule protection efficace contre certaines maladies infectieuses, pouvant se révéler graves (atteintes respiratoires ou du cerveau, surdit , st rilit ...). Ne pas se faire vacciner, c'est risquer de contaminer les personnes les plus vuln rables de notre entourage.

Pour toute information :

www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr

DELTA REVIE

L'association DELTA REVIE est n e en 1978, le but est de proposer aux personnes  g es, handicap es, isol es et/ou fragilis es, une aide au maintien   domicile afin de compenser leur d pendance. Les b n voles de l'Association proposent un syst me de t l alarme qui permet   la personne d'appeler   l'aide en cas de probl me (chute, malaise, etc...).

L'installation de l'appareil de t l alarme est gratuite. Tous les frais sont inclus dans un abonnement fixe, ils ouvrent droit   r duction d'imp t sur le revenu. Les locations tiennent compte du niveau des revenus.

Pour tout renseignement,

- contacter le **03 89 33 17 40**
- ou par mail deltarevie@orange.fr
- ou sur le site www.deltarevie68.fr

Plan d'alerte et d'urgence - Plan canicule

Dans le cadre d'un dispositif pr ventif de veille et d'alerte permettant d'atteindre les personnes isol es les plus fragiles, l'Etat a confi  aux Maires la charge de recenser les personnes  g es de 65 ans et plus, de plus de 60 ans inaptes au travail et les personnes adultes handicap es, r sidant   leur domicile, qui souhaitent s'inscrire sur le registre (confidentiel).

Un questionnaire confidentiel est disponible sur simple demande en mairie.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.



Inscription en ligne pour les maisons de retraite.

Afin de faciliter les inscriptions en maison de retraite, les Alsaciens ont accès au site internet Via Trajectoire (<https://trajectoire.sante-ra.fr>).

Ce service en ligne gratuit, confidentiel et sécurisé aide la personne âgée et ses proches à trouver et à s'inscrire dans une maison de retraite qui répond à leurs besoins. Il offre un gain de temps considérable car un dossier d'admission peut ainsi être envoyé en un seul clic à toutes les maisons de retraite alsaciennes qui sont connectées à Via Trajectoire.



**Colmar
Agglomération
(CA)**

Plusieurs avantages s'offrent aux résidents de CA :

Base Nautique de Colmar :

Un tarif préférentiel est appliqué aux administrés pour accéder à la Base Nautique de Colmar. Pour tout renseignement : www.agglo-colmar.fr

Les tickets sont à retirer dans les mairies suivantes : Horbourg-Wihr, Sainte Croix-en-Plaine, Houssen, Ingersheim, Wintzenheim, Turckheim et Colmar Agglomération (bureau d'accueil).

Animations été :

Un grand choix d'animations été (activités sportives et culturelles) est proposé aux enfants âgés de 5 à 18 ans par Colmar Agglomération à un tarif préférentiel. Les pré-inscriptions se font à la mairie de résidence.

Info Energie :

Vous avez un projet de construction, de maîtrise de l'énergie dans le bâtiment, d'isolation, de chauffage ou d'énergies renouvelables, contacter l'Espace Info Energie de Colmar Agglomération (E.I.E.)

- au n° vert **0800 74 68 68**
- ou par mail à espaceinfoenergie@agglo-colmar.fr



Composteur de jardin

En plus de la collecte bio, Colmar Agglomération met à la disposition des usagers un composteur

de jardin. Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Il diminue la quantité de déchets à éliminer. Ce composteur, d'une capacité de 400 litres, est disponible pour une participation de 10 € l'unité. Il est fourni avec un bio-seau ainsi qu'un guide du compostage avec toutes les explications techniques.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le **Service des déchets au 03 89 24 66 99.**

Sacs Bio-déchets :

Des rouleaux de sacs bio-déchets destinés à la poubelle brune peuvent être récupérés en mairie durant les horaires d'ouverture.



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

**Recensement
citoyen
obligatoire**

Tout jeune de nationalité française, garçon et fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. **Le recensement** citoyen est, en effet, **une démarche obligatoire et indispensable** pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire). De plus, **le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.**

Les Français non recensés dans les délais légaux pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.



► Ouvrage sur Sundhoffen

M. Patrice HIRTZ, trésorier de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried, a remis un ouvrage contenant tous les actes des registres d'état civil de SUNDHOFFEN de 1793 à 1945 à M. Jean-Marc SCHULLER, maire de la commune.

En préambule, on y trouve la liste des pasteurs, des curés, des maires, des morts pendant les différentes guerres ainsi que ceux qui ont émigré en Algérie et aux Etats-Unis.

Cet ouvrage est disponible auprès de :

M. Patrice HIRTZ
89, rue principale à KUNHEIM
tél : 06 11 43 89 07

A noter, les précédents livres de Baldenheim, Kunheim, Muttersholtz, Sundhouse et Andolsheim sont toujours disponibles.

De plus, sur demande, M. Patrice HIRTZ réalise également des arbres généalogiques pour les particuliers.

CIVISME ET BON VOISINAGE

► Lutte contre le bruit

L'utilisation d'engins, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, engins de chantier, etc... est interdite à moins de 100 m des habitations :

- les jours ouvrables avant 7h et après 20h,
- les samedis avant 8h et après 19h,
- les dimanches et jours fériés avant 9h et après 12h.

► Avaloir pas synonyme de dépotoir

Dans les rues de notre commune, les avaloirs sont destinés à recueillir les eaux de pluie qui vont directement dans la nappe phréatique. N'étant pas reliés au réseau d'eaux usées, les avaloirs ne sont donc pas conçus pour recevoir des déchets (peinture, ciment, produits chimiques, huiles, feuilles mortes, hydrocarbures et graisses, de quelque nature que ce soit ainsi que le contenu des fosses septiques, etc...).

► Entretien des trottoirs et des caniveaux

Les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Il est également interdit de stocker gravier et terre sur les trottoirs ou de jeter les balayures sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales, ce qui contribue à obstruer les avaloirs qui en cas de fortes pluies ne peuvent alors plus remplir leur rôle.

► Déneigement des trottoirs et accès aux boîtes aux lettres !

Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger leur trottoir lors des intempéries hivernales. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. La distribution est assurée 6 jours sur 7, et durant les intempéries hivernales, ce qui rend leur tâche difficile lorsque les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas dégagés.

Enfin, pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du sable, du gravier, de la sciure de bois ou du sel.

Si le déneigement des routes est à la charge de la commune, le déblayement des trottoirs incombe aux habitants propriétaires ou locataires.

► Plantation et taille des arbres et des arbustes

Les plantations sont autorisées :

- à au moins 50 cm de la limite de propriété pour les arbres et les arbustes ne dépassant pas 2 mètres de hauteur,
- à au moins 2 mètres de la limite de propriété pour les arbres et arbustes dépassant 2 mètres de hauteur.

Les propriétaires sont tenus de tailler régulièrement les arbres et arbustes plantés en limite de propriété de telle façon qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public, ni sur le domaine privé d'un voisin.

► Sensibilisations ! Chiens et chats

Nous vous rappelons que lors de promenades, les chiens doivent être tenus en laisse. Chaque propriétaire doit être maître de son chien en toute circonstance, sous peine de sanction.

De plus, **la stérilisation et la castration des chats sont indispensables et importantes.** Le but de cette démarche est d'éviter la prolifération de chatons, de chats et donc d'abandons qui ne cessent d'augmenter tous les ans.

Les animaux ne sont pas des objets ou marchandises mais des êtres vivants sensibles et intelligents que l'on ne jette, ni abandonne !

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la commune fait partie de la Communauté d'Agglomération. L'activité fourrière animale est déclarée de **compétence communautaire** pour l'ensemble des communes membres de Colmar Agglomération. Tous les chiens ou chats trouvés errants, abandonnés ou en état de divagation seront mis en fourrière.



► Appels aux dons !

En vue de l'hiver qui approche, des collectes s'organisent au profit des animaux de la SPA de COLMAR. Pour les soutenir et leurs apporter un peu de chaleur, il vous est possible de donner des couvertures chaudes, plaid, couettes, draps, serviettes, draps de bain, vieux vêtements, etc.

Les animaux ont besoin de votre soutien toute l'année ! Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.



► Dépôt sauvage d'immondices

3 emplacements de conteneurs enterrés existent sur la commune : rue des Stades, rue du Neuland et rue des Peupliers.

La mauvaise utilisation des conteneurs occasionne des nuisances visuelles, olfactives et des impacts sur la salubrité publique. De plus, le fait de bourrer le conteneur déjà plein peut détériorer ce dernier.

Le dépôt sauvage est passible de poursuites et d'une **amende allant de 35 à 68 €**. Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un tarif forfaitaire pour la prise en charge des dépôts sauvages par le service technique de la commune lorsque le contrevenant est identifié :

- 100 € pour un volume inférieur à 100 litres ;
- 250 € pour un volume supérieur à 100 litres ;
- Un tarif au coût réel pour les dépôts dont les frais d'élimination sont supérieurs à 250 €.

Partageons le plaisir d'habiter dans une commune propre. Nous pouvons y contribuer tous ensemble si nous faisons des gestes citoyens vis à vis de nos déchets. Un petit effort pour un grand pas.

Ordures ménagères et bio déchets

Jours de ramassages :

- Mercredi matin : Poubelle bio-déchets
- Samedi matin : Ordures ménagères

Il est conseillé de sortir la poubelle la veille au soir !

Les rouleaux de sacs bio déchets peuvent être récupérés en mairie pendant les horaires d'ouverture.

Poubelle, composteur, problème de collecte des ordures ménagères
Pour tout renseignement (commande, échange, remplacement, retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), veuillez contacter le Service de la Gestion des Déchets aux

Ateliers Municipaux
Avenue de la Foire-aux-Vins à Colmar
Tél. 03 89 24 66 99
e-mail : contact.dechet@agglo-colmar.fr

Collecte de verre et papier

Les conteneurs sont disposés près du parking du Centre Socio-Culturel, rue des Stades, rue du Neuland et rue des Peupliers. Les bouteilles plastique sans leur bouchon (eau, jus de fruits, de lait, de soupe, vinaigre, soda, lessive liquide, adoucissant) et tous vos emballages en aluminium et en acier sont collectées dans les bacs de vieux papiers (tri sélectif « bleus »).

Les bouteilles plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

Déchetteries

Tous les autres déchets sont à déposer aux déchetteries intercommunales situées rue du Ladhof à Colmar et près du Pont des Américains à Horbourg-Wihr.

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement, tous les déchets autres que les ordures ménagères amenés par voiture ou petite remorque (camions et utilitaires non payants), à savoir les déchets encombrants, végétaux, les gravats en petite quantité, les huiles, les batteries, les peintures, etc.

Horaires d'ouverture selon tableau en page 26.

Les jours fériés, veuillez consulter la presse locale afin de connaître les éventuels changements d'horaires.

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III (SIEPI)

Eau potable et assainissement

Urgence-Dépannage 24h/24

Tél. 03 89 49 45 15

Fax 03 89 49 90 62

1, Route de Herrlisheim à Niederhergheim

Président : M. Jean-Marc SCHULLER

Directeur : M. Eric SICHLER

ENEDIS / G.R.D.F.

Les coordonnées se trouvent sur la dernière facture en votre possession.

Urgence-Dépannage électricité : 0 972 675 068

Urgences gaz naturel : 0 800 47 33 33

Raccordement gaz naturel : 09 69 36 35 34

Raccordement électricité : 09 69 32 18 45

CABLAGE (TV/Internet) VIALIS

Tél. 03 89 24 60 40

Hot Line TV par câble, Internet et Téléphonie :

09 73 01 02 03

www.vialis.tm.fr - 10, rue des Bonnes Gens à Colmar

Eclairage public

Mairie de SUNDHOFFEN

Tél. 03 89 71 40 45

e-mail : mairie@sundhoffen.fr

Tout problème d'éclairage public est à signaler au secrétariat de mairie.

Gendarmerie de Colmar

Tél. 17

56, rue de la Cavalerie à Colmar

Sapeurs-Pompiers

Tél. 18 ou

Tél. 112 (n° d'urgence européen même portable verrouillé)

Depuis la départementalisation des sapeurs-pompiers, il faut obligatoirement composer le 18, pour toute intervention y compris pour les nids de guêpes

Le déclencheur de la sirène est installé à l'église directement à gauche de la porte d'entrée. Après sa mise en route, il conviendra de se rendre immédiatement au Centre de Première Intervention, 1 rue de la Gare, afin de renseigner les sapeurs-pompiers.

Défibrateurs

Deux appareils sont installés dans la commune : l'un à l'entrée de la Maison des Associations, rue de la Mairie, l'autre dans le hall d'entrée au Centre Socio-Culturel, situé rue des Stades. L'appareil est conçu pour vous guider lors de son utilisation.

Brigade Verte

La Brigade Verte intervient :

- de 8h à 23h (mai à août)
- de 8h à 22h (septembre à octobre)
- de 8h à 21h (novembre à février)

Pour toute demande d'intervention contacter le secrétariat de mairie au 03 89 71 40 45 durant les horaires d'ouverture.

Contactez le secrétariat de la Brigade Verte uniquement durant les jours fériés :

Tél. 03 89 74 84 04

Fax 03 89 74 73 27

e-mail : contact@brigade-verte.fr

92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Soultz

Crédit Mutuel III et Hardt - Sundhoffen

Tél. 03 89 20 45 61

Fax 03 89 86 23 99

e-mail : 03211@creditmutuel.fr

4, rue de la Liberté à Sundhoffen

☎ Horaires d'ouverture et de rendez-vous :

	Matin	Après-midi
Mardi :	8h30 à 12h	sur RV
Mercredi :	sur RV	sur RV
Jeudi :	sur RV	sur RV
Vendredi :	sur RV	14h à 18h
Samedi :	8h30 à 12h	Fermé

Dentistes

Dr Jean WEBER, Dr Sandrine BRONNER et Dr Chloé LEMERLE

Tél. 03 89 71 51 11

30a, Grand'Rue à Sundhoffen

Site : <https://dentistes-bronner-et-weber.fr/>

☎ Consultations :

	Matin	Après-midi
Lundi :	7h00 à 20h en continu	
Mardi :	8h10 à 16h en continu	
Mercredi :	8h10 à 12h	14h00 à 18h30
Jeudi :	8h10 à 12h	14h00 à 18h30
Vendredi :	8h10 à 12h	14h00 à 18h30
Samedi :	8h10 à 12h	Fermé

☎ Accueil téléphonique :

Lundi, mercredi,

jeudi et vendredi : De 9h à 12h et de 14h30 à 17h30

Mardi : De 9h à 15h

Samedi : Fermé

Pour les urgences pendant les jours fériés composer le 15.

Cabinet de kinésithérapie

M^{me} Sandrine DEIMER-VONTHRON

M^{me} Sophie STREITMATTER

M^{me} Montana DOUCHET

M^{me} Flora JOST

Tél. 09 83 24 33 65 – 06 50 41 72 95

39, rue Marie Gocker à Sundhoffen

☎ Consultations :

Lundi au jeudi : de 8h15 à 12h et de 13h à 19h30

Vendredi : de 8h15 à 12h et de 13h à 17h

Cabinet d'orthophonie

M^{me} Jennifer PRÉCHEUR

Tél. 06 52 03 10 49

39, rue Marie Gocker à Sundhoffen

☎ Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi

Centre pluridisciplinaire

43, rue Marie Gocker à Sundhoffen

Podologue

M. Simon CORVISIER

Tél. 06 42 98 11 33

☎ Consultations sur rendez-vous

Lundi au Vendredi : de 8h à 20h

Psychologue

M^{me} Lola GERVASI

Tél. 06 60 46 39 90

☎ Consultations sur rendez-vous

Lundi au Vendredi

Ostéopathe

M. Jordan MARTIN

Tél. 06 75 92 81 94

☎ Consultations sur rendez-vous

Lundi au Vendredi : de 8h à 20h

Orthoptiste

M^{me} Camille GOEPFERT

Tél. 07 66 12 56 99

e-mail : cg.orthoptie@gmail.com

39, rue Marie Gocker à Sundhoffen

☎ Consultations les jeudis et vendredis jusqu'à 19h30 sur rendez-vous

Pharmacie du NEULAND

M^{me} Nathalie PETITDEMANGE

Tél. 03 89 71 53 53

8, rue du Neuland à Sundhoffen

☎ Lundi au Vendredi :

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30

Samedi : de 8h30 à 12h30

Pour connaître la pharmacie de garde :

Tél. 3237

Sites internet : www.resogardes.com

<https://pharmacieduneuland.com>

Médecins Généralistes

Cabinet Médical de Sundhoffen

Dr Charlyne GOUIN et Dr Wilfrid DANNER

Tél. 03 89 71 44 33

8a, rue du Neuland à Sundhoffen

☎ Consultations sur rendez-vous

Groupement Infirmier du Neuland

M^{me} Anne SCHILLINGER, M^{me} Marie-Pierre EVRARD, M^{me} Anne SPENLÉ,

M^{me} Sandra WEISS, M^{me} Virginie WILHELM et M^{me} Annelies BOEKEN.

Tél. 03 89 41 74 54

Soins au cabinet sur rendez-vous 7j/7 :

A Sundhoffen, 8a, rue du Neuland

A Horbourg-Wihr, 53a, Grand'Rue

Soins à domicile sur rendez-vous 7j/7

Conseil Départemental du Haut-Rhin

Espace Solidarité Senior Ill Ried et Rhin

Mairie

44, Grand'Rue à Horbourg-Wihr

Tél. 03 89 21 74 94

e-mail : gerontohorbourg@haut-rhin.fr

L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le lundi après-midi.

M^{me} Marie-Paule HERTRICH, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, reçoit **sur rendez-vous le jeudi de 9h à 12h.**

Assistante Sociale

Espace Solidarité de la Couronne Colmarienne

5, rue Messimy à Colmar

Tél. 03 89 30 67 40

e-mail : escourcolmstемarie@haut-rhin.fr

Une secrétaire vous donnera un rendez-vous avec une assistante sociale dans les meilleurs délais. Notre équipe (assistantes sociales, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur, puéricultrice, sage-femme) sera à votre disposition pour un éventuel accompagnement.

Horaires d'ouverture :

- le lundi de 13h30 à 17h

- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Caisse Assurance Retraite et Santé Au Travail (CARSAT Alsace-Moselle)

36, rue du Doubs à Strasbourg

Serveur téléphonique vocal « Allo retraite » au 39 60 (0,06 € la minute) du lundi au vendredi de 8h à 17h pour obtenir des informations d'ordre général sur la retraite, le suivi de votre dossier, la date et le montant de vos trois derniers paiements, le montant de votre retraite à déclarer aux impôts en période de déclaration fiscale.

INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Infobest propose régulièrement des permanences des conseillers des caisses d'assurance maladie allemande et française. Une inscription préalable est indispensable. Il convient de prendre rendez-vous par téléphone, courriel ou directement sur place :

INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Île du Rhin – Vogelgrun

Tél. 03 89 72 04 63

e-mail : vogelgrun-breisach@infobest.eu

Réseau APA (APALIB et APAMAD)

Plaine du Rhin

Aide et Accompagnement à domicile liés à une perte d'autonomie

Aide à la vie quotidienne, livraison de repas, soins infirmiers à domicile, protection juridique des majeurs, aide administrative, visite à domicile, téléassistance, garde de nuit (FANAL).

Tel. 03 89 32 78 78

2, place de l'Arsenal à Neuf-Brisach

Fami Emploi 68 (service de l'association APALIB)

Employer un salarié à domicile pour le ménage, le repassage, la garde d'enfant, les petits travaux, ..., par le biais du CESU c'est bien et faire appel à un service mandataire c'est encore mieux.

Le service « mandataire » de Fami Emploi 68 vous rassure et vous accompagne dans la gestion de diverses tâches administratives (rédaction du contrat de travail, gestion des fiches de paie, déclaration des charges sociales...), vous assure le respect de la réglementation sociale et vous évite les litiges.

Pour plus d'informations :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

au 03 89 32 78 68

Siège social :

75, allée Gluck BP 2147 à Mulhouse

Tél. 03 89 32 78 78 – www.reseau-apa.fr

ALMA Alsace (Allo Maltraitance Personnes Agées et/ou Handicapées)

La maltraitance, la violence, qu'elle soit psychologique ou physique, vient le plus souvent, quand les « mots » ne peuvent être dits. L'antenne régionale ALMA propose une écoute anonyme et de trouver de l'aide en toute confidentialité. Si vous êtes confronté(e) ou témoin d'une situation contacter le 03 89 43 40 80.

France ALZHEIMER

Formation des aidants, groupes de paroles, cafés-mémoires, haltes-relais, pauses détentes, virades de l'amitié, sortie familiale et fête de Noël, écoute...

Antenne de Colmar

18, rue Charles Sandherr - Clinique de Diaconat

Tél. 03 89 21 22 22

e-mail : alsacealzheimers@wanadoo.fr

Site : www.francealzheimers-hautrhin.org

Ecole des Parents et des Educateurs du Haut-Rhin

Maison des Associations

68, route d'Ingersheim à Colmar

L'Association écoute, informe les couples et les familles confrontés à des problèmes économiques, professionnels, difficulté éducative, de couple, conflit, suite à une séparation, syndrome dépressif, deuil difficile...

Inter Service parents : 03 89 24 25 00

Espace Ecoute Jeunes : 03 89 41 41 14

Maison des Adolescents du Haut-Rhin 68 (MDA 68)

La Maison des Adolescents est destinée aux jeunes de 12 à 25 ans, aux familles et aux professionnels. Elle a pour mission d'apporter des réponses de santé globale (somatiques, psychiques, sociales, scolaires, éducatives, et relationnelles), accès aux droits. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de prise en charge, d'information et de soins.

MDA 68

8 rue des Pins à Mulhouse

Tél. 03 89 32 01 15

e-mail : resoado@mda68.fr

Antenne de Colmar, le mercredi sur rendez-vous au 03 89 32 01 15.

Association Couples et Familles du Haut-Rhin

L'Association accompagne des personnes et des couples vivant des situations relationnelles difficiles ou conflictuelles, dans leur vie quotidienne.

M^{me} RECK, conseillère conjugale et familiale vous accueille pour les entretiens individuels ou de couple.

Tél. 06 18 21 44 84 (info et rendez-vous)

Mairie, 35, rue Principale à Wolfgantzen

Paroles de familles - Aidants Familiaux

Vous vous occupez d'un proche dépendant ?

Il existe un site internet conçu pour vous, aidants familiaux : www.aidants68.fr ou par téléphone au 03 89 30 41 79.

Maison des Associations Familiales et des Familles de l'UDAF 68

7, rue de l'Abbé Lemire (Bât A, RDC) à Colmar

La Poste : "Veiller sur mes parents"

La Poste offre un service payant : le facteur passe prendre des nouvelles de vos parents et vous tient informé.

Pour en savoir plus, consultez le site www.laposte.fr/veillersurmesparents

Maison de la Justice et du Droit de Colmar

Une nouvelle activité d'écrivain public s'est créée depuis le 25 octobre 2011 au sein de la MJD. Elle aide à la rédaction de documents, courriers, requêtes et autres formalités.

Les permanences ont lieu une fois par mois le mardi sur rendez-vous.

Maison de la Justice de Colmar (MJD)

11a, avenue de Rome à Colmar

Tél. 03 89 80 11 67

e-mail : mjd.colmar@justice.fr

Violences conjugales

Vous êtes ou avez été victime de **violences conjugales** ? vous craignez ou subissez des **représailles** depuis votre séparation, vous êtes en situation de **danger** ?

Contactez l'association ACCORD 68 :

12, rue des Chênes à Mulhouse

Tél. 03 89 56 28 88

e-mail : info@accord68.org

Les Paroisses

Paroisse Protestante :

Pasteur Danielle SCHWENDIMANN

11, rue des Messieurs à Andolsheim

Tél. 03 89 71 40 09

Paroisse Catholique :

Curé Jean WROBEL

10a, rue Saint Jacques à Heiteren

Tél. 03 89 72 51 52

Les inscriptions pour la Première Communion et la Profession de Foi doivent se faire au courant du mois de septembre.

Relais de poste

Chez Jacky, Epicerie STOCKY

1, rue Meierhof à Sundhoffen

Tél. 03 89 71 40 50

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 6h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Le samedi : de 6h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Le départ du courrier est fixé :

- Grand rue et Rue de la Liberté du lundi au samedi à 9h

- Relais-poste à 15h

Ecoles de Sundhoffen

Ecole élémentaire :

☺ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

de 8h20 à 11h50 et de 13h50 à 16h20

Directrice : M^{me} Isabelle GRINGER - Tél. 03 89 71 44 45

Ecole maternelle :

☺ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

de 8h15 à 11h45 et de 13h45 à 16h15

Directrice : M^{me} Katia SCHWENTZEL - Tél. 03 89 71 46 46

e-mail : ce.0681065n@ac-strasbourg.fr

Cantine - Accueil périscolaire

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

- accueil du matin de 7h30 à 8h05

- cantine à l'école primaire de 11h45 à 13h35

- accueil du soir de 16h15 à 18h30

Pour les inscriptions adressez-vous à l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Sundhoffen (APEES),

Présidente : M^{me} Marie LABEAUNE

6, rue de l'Eglise à Sundhoffen

Tél. 03 89 72 89 43

Médiabus

Passage du médiabus le **lundi de 16h30 à 18h45** sur le parking du Centre Socio-Culturel de Sundhoffen, rue des Stades.

Pour plus de renseignements :

Tél. 03 89 22 90 10

ou www.bibliobus.haut-rhin.fr

Desserte de bus

« TRACE MOBILE » 03 89 20 80 80

Infos utiles : www.trace-colmar.fr

e-mail : info@trace-colmar.fr

TRACE - Agence commerciale

29, rue Kléber à Colmar

Minibus pour personnes à mobilité réduite

TRACE - Agence commerciale

29, rue Kléber à Colmar

Horaires de réservation :

Du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Tarif au 01/07/2019 : **2,80 € le déplacement (valeur de 2 billets à l'unité).**

Gratuité pour un accompagnant (adulte, enfant, chien guide).

Les journaux locaux

Correspondant :

DNA/L'ALSACE : M. Norbert FINCK

20, rue de la Gare à Sundhoffen

Tél. 06 84 02 50 65

e-mail : n.finck@sfr.fr

Horaires des DECHETTERIES de Colmar Agglomération (CA)

Pensez à emporter votre carte d'accès aux déchetteries !

HORAIRES D'ÉTÉ - Avril à Septembre							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
LADHOF	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	8h à 18h en continu	9h à 12h30
EUROPE	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	8h à 18h en continu	9h à 12h30
ILL	8h/12h et 14h/18h	FERMÉE	8h/12h et 14h/18h	8h/12h et 14h/18h	8h/12h et 14h/18h	8h/12h et 14h/18h	FERMÉE
HORAIRES D'HIVER - Octobre à Mars							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
LADHOF	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	8h à 17h en continu	9h à 12h30
EUROPE	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	8h à 17h en continu	9h à 12h30
ILL	8h/12h et 14h/17h	FERMÉE	8h/12h et 14h/17h	8h/12h et 14h/17h	8h/12h et 14h/17h	8h/12h et 14h/17h	FERMÉE

Numéros de
téléphone utiles



Service Gestion des Déchets : **03 89 23 62 62**
Rohr Environnement : **03 89 21 09 50**
Déchetterie Ladhof : **03 89 23 65 30**

Déchetterie Europe : **03 89 27 50 93**
Déchetterie de L'ill : **06 75 76 25 53**

ILS LEUR DISENT...



Décès



26/12/2019	EHLRACHER née BUHLER Suzanne	89 ans
27/12/2019	WITTLINGER Henri	86 ans
01/01/2020	BRUAT Marius	89 ans
20/01/2020	DENNIS Jean-Luc	56 ans
08/02/2020	PFAU André	90 ans
21/02/2020	RABOLINI née HEIMBURGER Lucie	96 ans
13/03/2020	MIESCH Albert	77 ans
17/03/2020	OBERZUSSER Marcel	83 ans
19/03/2020	DE JESUS GOMES Manuel	80 ans
26/03/2020	FRICKERT née WITTLINGER Yvonne	81 ans
03/04/2020	SAUER Gilbert	77 ans
05/04/2020	WEGRICH Thierry	53 ans
08/04/2020	METZGER René	72 ans
09/04/2020	HERTZOG née WISS Jeanne	89 ans
26/04/2020	HERTZOG Paul	91 ans
27/06/2020	ZAEH René	91 ans
30/06/2020	SPIELMANN Michel	70 ans
04/07/2020	EHRET Jean	43 ans
08/07/2020	MAURER Emile	77 ans
10/07/2020	SCHWINDENHAMMER Gérard	88 ans
05/08/2020	DISCHLER Gilbert	77 ans
16/08/2020	WAGNER Bernard	87 ans
24/08/2020	SCHMIDT Marcel	82 ans
18/09/2020	WESSANG Philippe	66 ans
25/09/2020	SPEHLER Fabrice	50 ans
01/10/2020	POIREY née BUHLER Edithe	83 ans
16/10/2020	ZINS Raoul	87 ans
26/10/2020	BADINA née EHLRACHER Yvette	71 ans
10/11/2020	LANG née GEISSLER Gabrielle	89 ans
15/11/2020	FILLINGER Alfred	85 ans

Personnes natives de SUNDHOFFEN

20/01/2020	WAHL Jean	85 ans
16/02/2020	FACHE-FAKLER née KECK Méta	89 ans
06/03/2020	RIERA née MENTZER Emma	93 ans
30/03/2020	BARBIER Gérard	91 ans
27/06/2020	FOLTZER Mélanie	97 ans
17/11/2020	HALLER née KECK Lydia	91 ans

Etat-Civil

Liste établie en accord
avec les familles concernées



Naissances

23/11/2019	Jade, fille de MONDEJAR Florian et BUFFARD Marie
23/11/2019	Marius, fils de KRESS Dominique et LOUX Cécile
05/01/2020	Josh, fils de MIESCH Emmanuel et FULGRAFF Priscilla
23/01/2020	Iléana HEAFALA NÄGL
03/03/2020	Claudia, fille de BÉRINGER Vincent et ROGALA Soline
07/05/2020	Lucia, fille de MORIN Pierre et SANTIAGO GARCIA Sandra
11/06/2020	Emma, fille de BALDENSPERGER Guillaume et ILLINGER Audrey
23/06/2020	Erika ERNST
25/06/2020	Evan, fils de FADIGAS Pierre et BOHN Marie-Line
25/06/2020	Gaël, fils de RÉDIGER Pierre et CABRAL DE BARROS Mirella
01/07/2020	Malone, fils de RINER Mathieu et JENNY Marion
20/07/2020	Noah, fils de PILAIN Sébastien et HAMMER Sabrina
06/11/2020	Mahé GLESS BECHLER

Mariages à SUNDHOFFEN



02/01/2020	SCHREIBER Thibaud et DIAMONEKA Mfumfula
06/03/2020	ERNST Emmanuel et PASCARU Antonina

Mariage à Calodyne (Île Maurice)

20/02/2020	AMIEL Ludovic et ALVES Chrystel
------------	---------------------------------

SUNDHOFFEN ETAT-CIVIL en 1920

9 Naissances
9 Mariages
16 Décès

Paroisse Protestante

Par-delà toutes les polémiques et incohérences, le coronavirus nous prive d'air et nous change d'ère. Il fracasse nos repères, fracture nos rituels et fragilise les ordres établis. Aujourd'hui, tout devient compliqué, contradictoire, conditionnel. Demain est incertain, insaisissable. Tout est à repenser... Combien de temps le Coronavirus sera-t-il le maître absolu du temps et de l'espace dans nos vies. Cette crise est si totale, qu'elle remet en question chaque aspect de nos vies.

Je vois pour ma part, deux orientations possibles :

L'une tragique, l'autre épique.

Dans la première, **les forces obscures** nous rendraient indifférents au sort de la planète, privilégieraient l'économie et le politique à l'humain, nous feraient vivre dans un monde dystopique encore plus conflictuel, un monde régi par le profit et l'argent, dans lequel des Big Boss imposeraient leurs pouvoirs et leurs idées. Un monde dans lequel aussi, nous pourrions être suivis, tracés, grâce à nos applications électroniques.

Où placerions-nous les limites ? Les épidémies ont une fâcheuse tendance à accélérer les dérives autoritaires de certains dirigeants. Nous pourrions citer quelques exemples actuels !

Je crois fermement en la deuxième orientation possible.

Celle dans laquelle humanisme, rationalité, amour et bon sens seraient le gage d'un monde plus juste et plus respectueux, plus pacifique, plus humain.

Essayons de lire ce nouveau monde avec un autre regard, celui de la foi ? Chrétiens, sortons de nos « milieux paroissiaux ». Notre témoignage et nos actions en vérité seulement pourraient contribuer à bâtir un monde plus juste. Il faut juste avoir le courage d'être et oser...

Toute crise permet un accès à quelque chose de neuf.

Alors prenons la liberté de faire de cette crise insidieuse une expérience qui ait un sens, une leçon de vie pour nous d'abord et pour les autres ensuite.

Essayons d'aimer la vie telle qu'elle se présente, avec ses hauts et ses bas, ses joies et ses tristesses, sa finitude ici-bas. Car tout a un sens. Soyons attentifs à l'instant présent, et à notre manière de rendre témoignage en vérité et en actes comme le disait si bien Jésus Christ, « c'est à vos paroles et aux actes que tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples » et relisons notre vie à la lumière de la foi !

Danielle Schwendimann

Dates à retenir pour 2021 :

- **Retraite**, je quitterai la paroisse de Sundhoffen début juillet
- **Culte de départ le 30 mai à Sundhoffen à 16h**
- **La Fête paroissiale du 17 octobre 2021 à Sundhoffen**



BERNARD JAUSS LES BOUCHÉES DOUBLES !

"Nous étions en première ligne ; Nous devons nous adapter et nous réinventer constamment. Première obligation : s'accorder sur les gestes barrières, l'usage du masque et l'utilisation du gel hydroalcoolique". Bernard égrène les fondamentaux de la lutte contre la pandémie mise en place dès le premier jour. L'amour des traditions, que son entreprise cultive, passe par une organisation rigoureuse. Dans les bureaux aménagés au-dessus du magasin, l'activité est permanente : impossible de se rendre compte, en faisant ses emplettes en-bas, du travail fourni derrière les ordinateurs et au téléphone...

Bernard poursuit : "Pendant le confinement, j'ai dû aménager des temps partiels (pour la garde des enfants du personnel). L'activité boucherie a bien fonctionné : les gens ont recouru au commerce de proximité que j'ai toujours défendu. Bien sûr, l'événementiel (les mariages par exemple) s'est arrêté. Pour le retrait des commandes, nous avons installé une tente. De plus, le maraîcher colmarien Serge Hanauer a demandé mon feu vert pour présenter ses produits le jeudi matin. Enfin, nous avons désormais un service "click and collect", c'est-à-dire la vente en ligne avec service drive". En écoutant Bernard, nous avons la nette impression que lui et son équipe ont mis les bouchées doubles durant ces deux improbables mois...



Démonstrations des Arts Martiaux



Fête des manalas
des Arts Martiaux
le 11 décembre 2019



Réception de fin d'année
organisée par la Municipalité
le 27 décembre 2019



Crémation des sapins le 11 janvier 2020



Concert de gala de la Musique Espérance le 25 janvier 2020



Tournoi super vétérans à Dingsheim le 17 janvier 2020



Tournoi de football interne organisé par l'ASS le 18 janvier 2020



Tournoi de judo des mini poussins à RICHWILLER le 25 janvier 2020



75^{ème} anniversaire de la Libération
de Sundhoffen le 4 février 2020



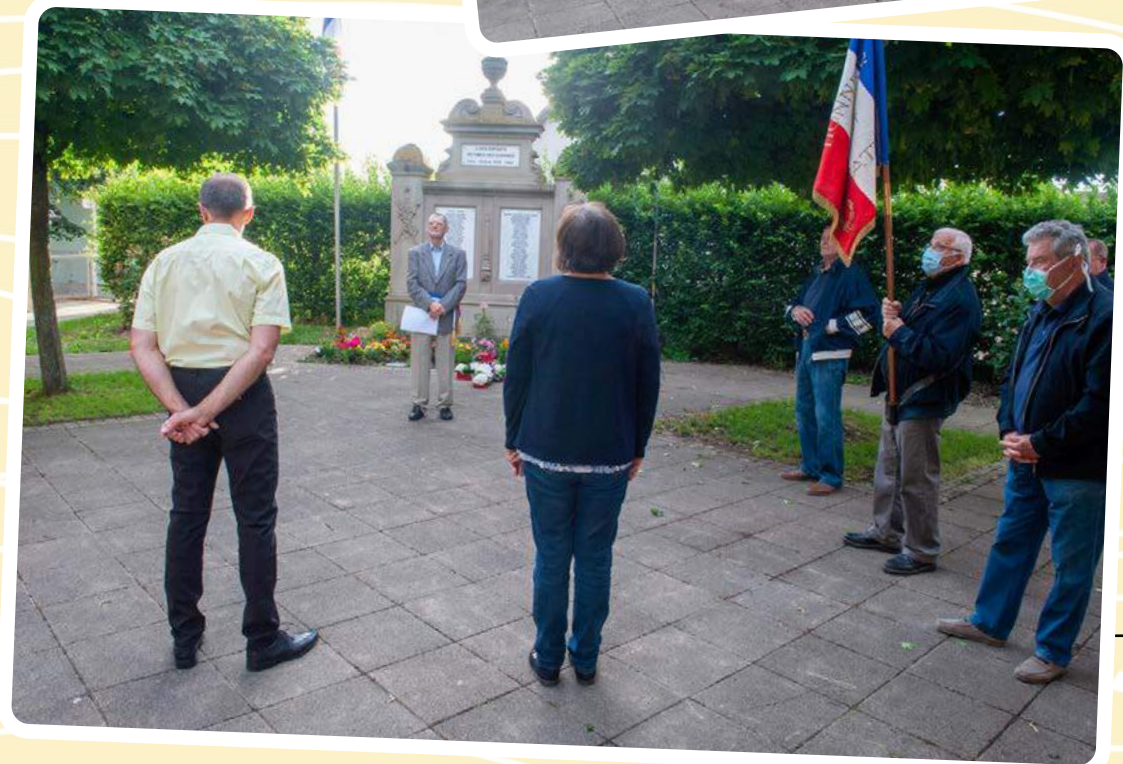
Théâtre en dialecte organisé par la
Société de Musique Espérance
le 7 et 8 février 2020



Carnaval
à l'école maternelle
le 14 février 2020



Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle
le 18 juin 2020





Accueil de Loisirs
sans Hébergement
organisé par
l'Association Familiale
du 6 juillet
au 31 juillet 2020



Fête Nationale
le 11 juillet 2020



Fête des voisins de la rue des Violettes
le 21 août 2020



Multiactivités
organisées par l'Association Familiale



Remise des clés
du nouveau véhicule communal
le 18 septembre 2020



Départ en retraite
de Mme Corinne WENGER
le 4 septembre 2020



Rénovation de l'escalier au CSCS
le 26 septembre 2020



MERCI À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION
À CETTE MINI JOURNÉE CITOYENNE

C'EST AVEC DE PETITS RIENS
QUE L'ON DÉPLACE DES MONTAGNES

Bravo à :

Chrystel et son mari
Christine - Véronique - Florence
Daniel - Eric - Pascal - Bernard - Claude



Ecole maternelle

UNE ANNÉE DONT ON SE RAPPELLERA !

En abordant ma dernière rentrée scolaire en septembre 2019, je ne pensais pas alors que des événements mondiaux viendraient chambouler la vie de la petite école... où je suis arrivée en 1997. Elle qui m'a offert tant de beaux moments, tant de merveilleuses rencontres, tant de possibilités de projets renouvelés à chaque fois, que je n'ai pas vu le temps passer !

J'ai eu la chance d'avoir à mes côtés des collègues merveilleuses (Armelle, Katia, Andrée, Marie-Jo, Laure, Anne, Nadine de Niederhergheim) soucieuses de faire de leur mieux pour accueillir et faire s'épanouir vos enfants. J'ai eu aussi le privilège d'encadrer une équipe d'ATSEMS (Cathy, Delphine, Hélène, Mmes LANG et SCHNEIDER) qui ont offert au quotidien leurs talents, leur gentillesse et leur dévouement. Travailler dans une bonne ambiance, c'est important !



Je ne veux pas oublier la Municipalité qui a toujours été à l'écoute de nos besoins et qui a su apprécier l'énergie investie dans les activités de la maternelle.

Quand l'école a fermé provisoirement ses portes en mars, personne n'était encore familiarisé avec les expressions

« confinement, pandémie, école à distance » et pourtant nous les avons vite assimilées. Avec Katia ma collègue, nous avons maintenu le lien avec nos élèves, nous avons réussi à maintenir un rythme dans les apprentissages, nous avons utilisé la plateforme du blog de ma classe, pour que les enfants et les familles restent en contact. Et nous avons réussi !

Alors même si cette fin d'année n'a pas été aussi festive que je l'avais prévue et que je l'aurais aimée, je tenais à féliciter mes « choupinettes et choupinoux » ainsi que leurs parents, d'avoir su surmonter cette situation exceptionnelle, prouvant ainsi qu'ensemble, on peut faire



beaucoup de choses !

Merci à mes collègues de l'école élémentaire pour ce partenariat réussi !

Merci à toi Isabelle, qui a su apprécier le travail fait en maternelle et à qui je souhaite plein de courage pour les rentrées prochaines !

Merci à Nadine DECK, Isabelle STOCKY du secrétariat de mairie pour votre indéfectible soutien accompagné de sourires et d'humour sans failles.

Bonne continuation à Mme Katia SCHWENTZEL qui assurera désormais la direction de l'école !

« La cloche a sonné. Mais oui, mais oui...l'école est finie ! »

Mme Corinne WENGER,
directrice de la maternelle



RACONTE-MOI ENCORE UNE BELLE HISTOIRE...

Il était une fois, une nouvelle maîtresse qui s'était installée à l'école maternelle de Sundhoffen. Elle s'appelait Katia SCHWENTZEL...

L'histoire commence ainsi et va s'écrire au fil du temps avec Katia CLOG, ma collègue, Delphine INGOLD et Cathy DA SILVA, nos précieuses collaboratrices, avec les parents d'élèves et tous les membres de la municipalité, avec les collègues de l'école élémentaire pour assurer la continuité et surtout avec tous les enfants du village de Sundhoffen, qui ne manquent pas d'imagination.

Je souhaite que cette histoire soit longue, belle et sereine. Qu'elle soit remplie de sourires d'enfants, de beaux progrès et réussites scolaires, de bienveillance et d'épanouissement de tous.

C'est autour des contes traditionnels que nous avons choisi de construire les apprentissages dans les cinq domaines du programme institutionnel de l'école maternelle (le langage oral et écrit, les mathématiques, les arts plastiques, les sciences et les activités sportives).

Les contes traditionnels se transmettent depuis des siècles de génération en génération et sont très importants dans notre culture littéraire et nous aident à nous construire en tant que citoyen. Les enfants rencontreront donc tout au long de cette année scolaire les 3 petits cochons et le loup, boucle d'or et les 3 ours, le petit chaperon rouge, Hansel et Gretel, le petit poucet et le vilain petit canard. Ils apprendront comment se construit un conte et quelle est la morale de chacun d'eux.



Pour débiter ce thème, Mme KIENTZ de la compagnie Planète môme, est venue le 22 septembre présenter aux élèves un spectacle, offert par la municipalité, « Il était une fois... La forêt ». Ce spectacle qui raconte une belle histoire d'une petite chouette qui est perdue fait référence à de nombreux contes traditionnels.



CHRISTINE SCENI : ELLE N'OUBLIERA PAS !



D'emblée, quand Christine Sceni répond à ma sollicitation, on se rend compte que c'est le tumulte dans son esprit. Les pensées surgissent du plus profond de son être, se bousculent et se télescopent. Écoutons-la : "C'était épuisant et frustrant. Je savais que le virus circulait dans le village, mais tout ce que je pouvais faire, c'était recommander aux inquiets qui me sollicitaient de porter le masque, de respecter les consignes et de rester chez eux".

Des trémolos dans sa voix trahissent l'émotion. "C'est trop triste de ne pas pouvoir agir ! C'est poignant de savoir que des personnes sont décédées seules, dans l'indifférence. Nous ne sommes pas entraînés à vivre cela, même si certains se sont sortis des pièges tendus par le virus. La peur m'accompagnait, je l'avoue, pendant mon service".

Puis, c'est l'esprit de famille qui anime Christine Sceni, qui a pu partager des moments privilégiés avec son mari et ses enfants. Elle poursuit : "Mes parents ont vécu la guerre et l'adversaire était identifié. Mais là, c'est l'invisible et ce n'est que plus stressant. Ils m'ont servi d'exemple". Et Christine, qui a ensuite perdu son papa, d'évoquer des images marquantes : la Grand Rue, déserte, la bienveillance des patients, le ballet des hélicoptères qui transféraient les malades, la disponibilité des commerçants, l'exemple d'une amie travaillant aux urgences "overbookées" de Mulhouse...

Christine continuera bien sûr à accueillir la patientèle du cabinet médical, mais elle n'oubliera pas...

Mme KIENTZ reviendra peu avant les vacances de Noël pour leur présenter un nouveau spectacle et leur raconter une belle histoire de Noël.

En fin d'année scolaire, les deux classes s'affronteront dans un défi lecture « fait maison » sur les contes traditionnels.

Et c'est dans ce contexte que vont s'épanouir et grandir 49 petits lutins. Et qui sait peut-être qu'un jour, ce seront eux qui vous raconteront de belles histoires... Ouvrez bien grand vos oreilles !



Calendrier des manifestations 2021

Le calendrier est donné à titre indicatif. Il pourra être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.



JANVIER

- 9 et 10 Séminaire musical de la Société de Musique « Espérance »
- 9 Crémation des sapins
- 16 Tournoi de football « Challenge Pierre Bourger » organisé par l'ASS
- 21 Assemblée Générale des Secouristes
- 30 Concert de gala de la Société de Musique « Espérance »

FEVRIER

- 7 76^{ème} anniversaire de la Libération de Sundhoffen suivi du Repas des Anciens Combattants
- 12 et 13 Théâtre en dialecte organisé par la Société de Musique « Espérance »
- 27 et 28 Théâtre en dialecte organisé par l'association « Eil Watter »

MARS

- 1 Don du sang
- 12 Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 19 Cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- 21 Fête des Aînés organisée par la Municipalité
- 27 Concert spirituel

AVRIL

MAI

- 1 Fête à l'étang de pêche de l'APP « Les Muguets »
- 8 Cérémonie du souvenir suivie de l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens Combattants
- 17 Don du sang
- 22 Marche populaire organisée par l'ASS

JUIN

- 18 Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle
- 18 Kermesse des écoles
- 19 Fête de la Musique
- 24 Assemblée Générale du Club de Gymnastique
- 25 Sanglier à la broche organisé par l'ASS
- 27 Grepeltournier de l'ASS

JUILLET

- 10 Bal des Sapeurs-Pompiers sur le parking du CSCS
- 13 Cérémonie de la Fête Nationale

AOÛT

- 8 Concours de pétanque « Le Villageois »
- 22 Journée de l'Amitié, Challenge Schneider/Biegle organisé par le Pétanque-Club
- 30 Don du sang

SEPTEMBRE

- 8 Excursion des Anciens Combattants
- 12 Marché aux puces organisé par « Eil Watter »

OCTOBRE

- 8 Assemblée Générale du Tennis-Club
- 17 Fête paroissiale
- 31 Soirée Halloween organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

NOVEMBRE

- 11 103^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918
- Banquet de l'Association des Anciens Combattants
- 21 Assemblée Générale du Pétanque-Club

DECEMBRE

- 2 Assemblée Générale de l'association « Automne Fleuri »
- 4 Repas de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers
- 5 Repas de Noël organisé par l'Automne Fleuri
- 11 Soirée familiale des Secouristes
- 20 Don du sang
- 28 Réception de fin d'année organisée par la municipalité



Où joindre les associations ?

Association des Anciens Combattants et Victimes des guerres

Président : M. Roger KELLER
1, rue des Jardins à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 45 12

Société de Musique « Espérance »

Président : M. Arnaud ZIMMERLIN
28, Grand'Rue à Biesheim
Tél. 06 89 11 78 01
Musique et répétition d'ensemble

Association des Secouristes et Donneurs de sang

Président : M. Alain LUSZEZINSKI
6, rue Adolphe Murbach à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 96 62

Association Sportive 1950 (Football)

Président : M. Jacky ZINS
8, rue des Alpes à Sundhoffen
Tél. 03 89 24 78 30

Amicale des Sapeurs-Pompiers Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Président : M. Norbert FINCK
20, rue de la Gare à Sundhoffen
Tél. 06 84 02 50 65

Association Familiale de Sundhoffen

Présidente : Mme Anne-Marie BOURGER
14, rue des Stades à Sundhoffen
Tél. 06 66 23 21 95
assocfamiliale@gmail.com
<https://www.facebook.com/sundhoffen>
Multiples activités pour tous de 4 à 99 ans

Chorale « Echo de l'III »

Présidente : Mme Marie-Claire SCHULLER
2, rue des Jardins à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 50 14

Club de Gymnastique de Sundhoffen

Présidente : Mme Dominique WEGRICH
7, rue des Primevères à Sundhoffen
Tél. 06 89 89 96 89

Association « Ell Watter »

Président : M. René METZGER
10, rue des Acacias à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 50 48
Représentations théâtrales en dialecte et marché aux puces

Association « Automne Fleuri »

Présidente : Mme Lucienne SAUER
11, rue des Mésanges à Sundhoffen
Tél. 06 80 28 93 73
Cercle de jeux, rencontres mensuelles

Association des Parents d'Elèves de Sundhoffen (APEES)

Présidente : Mme Marie LABEAUNE
6, rue de l'Eglise à Sundhoffen
Tél. 03 89 72 89 43
apees68280@yahoo.fr
Cantine scolaire – Accueil périscolaire

Pétanque-Club

Président : M. Virgile DA CONCEICAO
13, impasse des Anémones à Biesheim
Tél. 06 20 10 05 02
Concours des « Villageois »

Tennis-Club

Président : M. Serge LEMAIRE
16, rue Prairial à Sundhoffen
Tél. 06 77 74 38 80

Arts Martiaux

Président : M. Sébastien WISS
145D, rue Principale à Berrwiller
Tél. 06 12 69 23 26
Judo : Enfants et Adultes

Association de Pêche et de Pisciculture « Les Muguets »

Président : M. Dante RAMI
18, rue du Petit Colmar à Sundhoffen
Tél. 06 80 16 15 17



ILS NOUS PARLENT CONFINEMENT...

CLAUDE DENNY : PRIS DANS LA TOILE !

Claude Denny habite rue des Hirondelles et est contrôleur de Gestion chez Faurecia Automotive Industrie, à Marckolsheim. Cette "boîte", qui occupe plus de 300 personnes est spécialisée dans l'équipement des voitures (tablettes plage arrière, tapis de fond de coffre) les tapis et moquettes. La production, à l'instar des sites de Mulhouse et de Sochaux, était évidemment à l'arrêt pendant le confinement.

Claude parle de cette période sans précédent : "Pendant ces deux mois, j'ai fait du télétravail. Outre les audioconférences presque quotidiennes, mon travail consistait à prévoir les mesures à prendre pour la reprise. Exemples : le sens de la circulation dans l'usine, les séparations en plexiglas, l'achat des masques, la gestion du réfectoire et de la rentrée échelonnée des différentes équipes de travail pour éviter les regroupements. Je prenais aussi des renseignements des autres sites de l'entreprise, au Luxembourg et dans les Ardennes".

Claude reconnaît, bien sûr, les avantages de ce type de travail : pas de déplacement, une vie familiale renforcée (Claude est marié à Lydia et a 3 filles) une meilleure concentration et une plus grande attention portée... à son jardin. Et de poursuivre : "Pour bien gérer le télétravail, il faut une pièce entièrement dédiée à cet exercice, une connexion Internet sans faille et surtout du respect pour les exigences des autres membres de la famille. Mon épouse était professeur à domicile et ma fille aînée devait passer le bac".

Après le 11 mai, la reprise n'a pas été immédiate mais aujourd'hui, malgré tout, Claude affirme que les réalités sont supérieures à ce qui avait été prévu : en effet, des voitures comme la 5008 et la 3008 marchent commercialement bien !

Sapeurs-Pompiers



L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire et ses deux confinements. Nous avons eu la peine de perdre deux de nos anciens sapeurs-pompiers ; il s'agit de René METZGER, ancien trésorier de l'amicale et de René ZAEH. Ils ont tous deux œuvré durant plusieurs décennies au service de la population sundhoviennne et au sein de l'amicale. Nous gardons d'eux un souvenir amical et reconnaissant.



Le corps des sapeurs-pompiers :

Au mois de mai, l'adjudant-chef Norbert FINCK a succédé au lieutenant Claude LANG aux fonctions de chef de corps. Il a pour adjoints l'adjudant-chef Lionel SIGRIST et le sergent-chef Dorian GARRIGUES. Le lieutenant LANG quitte ses fonctions après 18 ans aux commandes du centre de première intervention. Il reste actif au sein de l'effectif en tant que chef de l'équipe 1. L'ensemble du corps le remercie vivement pour tout le travail accompli sous son commandement, dont l'aboutissement aura été la construction de la nouvelle caserne.

Une centaine d'interventions ont été effectuées au cours de l'année, c'est-à-dire autant qu'en 2019 et ce, malgré la période de confinement. Une grande majorité concerne le secours d'urgence aux personnes. L'effectif est de 27 sapeurs-pompiers actifs, dont trois nouvelles recrues : les sapeurs de première classe Florian CUNY et Victor DANNER et le sapeur Chloé STOCKY. Depuis le mois de juillet, l'adjudant-chef Yannick LIPP, sapeur-pompier volontaire à Bennwihr, dont l'entreprise est sur la commune, vient compléter notre effectif en journée.

Fin 2019, les sapeurs-pompiers sundhoviens ont basculé sur un nouveau système d'alerte et de gestion de leurs disponibilités. Cet outil informatique permet au centre de traitement de l'alerte (basé à Colmar) de connaître en temps



réel l'effectif disponible sur notre commune et d'engager l'un de nos engins sur une mission de secours. Si notre disponibilité s'avérait insuffisante, le logiciel sélectionnerait alors immédiatement les secours d'Andolsheim qui interviendront sur notre commune, et inversement. Le but est d'optimiser la gestion des effectifs disponibles sur les deux territoires tout en gagnant un temps précieux dans le processus d'alerte. Une réflexion est en cours pour encore perfectionner la collaboration entre nos deux centres dans les mois à venir. Depuis janvier 2020, à l'instar des centres de Logelheim et Niederhergheim, certains sapeurs-pompiers de Sundhoffen renforcent les équipes de garde de Sainte-Croix-en-Plaine. Ils permettent ainsi de garantir la disponibilité opérationnelle du véhicule de balisage et d'éclairage (VBEC) et du poste médical avancé (PMA10), engins du Service Départemental d'Incendie et de Secours affectés à ce centre.

En raison de la COVID-19, la presque totalité des compétitions sportives ont été annulées. Cependant, nos sapeurs ont pu disputer le cross du groupement nord en janvier.

Nous n'avons pas pu fêter notre patronne Sainte-Barbe comme les autres années. Nous mettrons à l'honneur nos sapeurs-pompiers lors d'une cérémonie, après le confinement.

FLORA REES : JAMAIS EN BOUT DE COURSES !

ILS NOUS PARLENT CONFINEMENT

Via un mail envoyé à la Mairie, Flora Rees s'était renseignée afin de savoir s'il y avait de l'aide à apporter durant le confinement. Elle pensait surtout à faire les courses pour des personnes âgées, elle qui les fait déjà pour sa grand-mère, sa voisine de la rue des Vosges.

Dans le cursus universitaire de Flora, rendre service à autrui constitue à l'évidence son leitmotiv ! Déjà titulaire d'une licence, obtenue en 3 ans, de Psychologie du Développement et des Apprentissages, elle est actuellement en première année de Master. De plus, Flora fait partie d'une association qui s'appelle "Unis Cité".

Mais laissons-la parler : "Cette association organise un service civique qui propose des missions, entre autres, aux personnes âgées. J'initie celles-ci dans les EPHAD et je

les occupe à des activités ludiques, comme les "Casques virtuels" qui leur permettent de voyager, en Egypte ou aux USA par exemple".

Finalement, rendre service aux isolés lui a permis de garder le contact avec son secteur d'études. Ainsi, elle s'est rendue à Colmar (magasin Leclerc) ainsi que dans les commerces villageois, la Boucherie Jauss notamment. Le confinement lui a aussi permis de perpétuer les liens, par conversations téléphoniques, avec des personnes seules qu'elle connaît dans le cadre de sa mission, sur Strasbourg principalement. Oui, l'expression "être en bout de course" ne figure pas dans son lexique...



La section des jeunes sapeurs-pompiers :

La section est riche de 23 jeunes, ils sont encadrés par 13 formateurs. Les cours se déroulent bimensuellement le dimanche matin. Avec les restrictions impliquées par le confinement, l'année 2019-2020 s'est arrêtée nette le 15 mars. Lors de la reprise en septembre, les encadrants ont dû adapter les cours en créant trois groupes de JSP et faire en sorte de partager au mieux les infrastructures, pour respecter les préconisations sanitaires et la distanciation physique. En 2021, sept jeunes seront candidats au brevet de JSP, ils devront se préparer et passer les épreuves sportives, théoriques et pratiques d'ici juin. L'adjudant-chef Norbert FINCK, responsable de la section, passera le flambeau à son successeur au cours de l'année 2021.

L'amicale :

Hormis la crémation des sapins en janvier, aucune manifestation n'a pu être organisée cette année, pour cause de COVID-19. Les amicalistes passeront vous proposer leurs calendriers dès que cela sera possible, après le second confinement et vous remercient par avance du bon accueil que vous leurs réserverez.

Nous gardons espoir, et, tout en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire, nous ferons tout pour que nous puissions nous retrouver en 2021 et partager ensemble ces moments de fête et de convivialité qui ont tant fait défaut en 2020 ! D'ici là, prenez soin de vous et de vos proches, respectez et faites respecter autour de vous les gestes barrières et la distanciation physique car ce seront les seuls moyens de venir à bout de ce virus !

Les sapeurs-pompiers de Sundhoffen (actifs, anciens et JSP) vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2021. Qu'elle soit pour vous synonyme de bonne santé, de bonheur et de réussite !



Pour ne rien manquer de notre actualité, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux : www.facebook.com/Pompiersdesundhoffen

Les Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Les Anciens Combattants de Sundhoffen ont organisé leur traditionnel repas choucroute le 2 février 2020, agrémenté d'une belle tombola.

Comme à l'accoutumée, les convives étaient nombreux et ravis de cette journée, devant la cérémonie du 75^{ème} anniversaire de la libération du village (photos à droite).



Cérémonie de l'appel du 18 juin



En outre, le voyage dans les Dolomites prévu du 6 au 11 juin 2020 a été annulé pour cause de pandémie, ainsi que la sortie d'une journée du 2 septembre 2020.

ILS NOUS PARLENT CONFINEMENT...

JACKY STOCKY : ACQUIS À LA BONNE CAUSE !

Quand on lui parle de confinement, Jacky Stocky, fan de théâtre alsacien et de danses folkloriques, va droit au but : "C'était deux mois de folie ! Le fameux 17 mars, le magasin subissait l'invasion tôt le matin, puis plus rien l'après-midi. Mais dès le 18, je n'ai plus arrêté. Tout le monde se découvrait soudain des talents de cuisinier à domicile. Jusque-là profondément enfouis en eux. Question ravitaillement, je vivais de temps en temps la galère. Je me voyais obligé de changer parfois de fournisseur. On se ruait sur la farine, la levure, les œufs que je finissais par vendre en vrac ! Les livraisons à domicile se multipliaient".

Mais, après le 11 mai, cet état de grâce retombait. Les acheteurs avaient oublié leur promesse de retour au magasin. Où étaient-ils passés ? Ceci dit, Jacky reconnaît que sa clientèle était disciplinée, masquée, attendant patiemment son tour en guettant devant sa vitrine. Inutile de dire qu'en soirée, Jacky était K.O debout ! Pas de télé, pas d'infos pour lui. Les nouvelles, il les avait toute la journée, avec les commentaires, les discussions et les controverses ! Aujourd'hui, Jacky a retrouvé son rythme à peu près normal. Il a l'impression que quelque chose a définitivement changé. Et la conclusion, c'est lui-même qui la donne : "J'ai fait le maximum pour mes clients". On n'en doute pas un seul instant !



Le Pétanque Club dans la tourmente du COVID



- **L'année 2020 avait bien débuté**, tout d'abord par la Fête de l'Épiphanie organisée le 8 janvier. Les nombreuses galettes nous ont apporté 5 Reines et, par un heureux hasard, leurs 5 Rois... pour régner en équilibre...parité oblige...

- Elle fut suivie par **l'inauguration de notre cabanon le 18 janvier**, en présence de notre Maire Jean-Marc SCHULLER et de notre sponsor ALSACE PROMOTION GESTION en la personne de Boris PASQUIER. Le verre de l'amitié clôtura cet événement très sympathique, suivi du repas offert aux membres méritants pour leur dévouement tout au long de la saison.
- Bref, de nouvelles idées en continu pour apporter à nos membres un maximum de bien-être et de convivialité dans la pratique de leur sport.



Puis, nous avons tenu notre première réunion du Comité le 6 février. Elle avait pour thème principal la préparation du calendrier et l'organisation de la nouvelle saison. Elle devait être suivie le 8 mars par la réunion d'information de tous les membres avec « pizzas party » sur place confectionnées par notre sponsor LE CARRE ROUGE.

Or, le 6 mars au soir nous apprenions qu'un arrêté préfectoral interdisait toute réunion de plus de 50 personnes dans un endroit clos, premières prémices de ce qu'allait nous réserver la COVID et que personne ne pouvait imaginer à ce moment-là. Nous avons tout annulé en catastrophe et prévenu tous nos membres.

Puis, après réflexion et pour essayer de préserver notre saison, nous avons tenu cette réunion d'information le 14 mars, à l'extérieur et sous chapiteau, après avoir prévenu à nouveau tous nos membres.

Durant le week-end, nous apprenions que la France entière allait être confinée à partir du 17 mars...

Après déconfinement le 11 mai et obligation du respect des gestes barrières entre autres, nous sommes restés dans l'expectative un moment. Puis, lors de notre réunion du Comité du 18 juin et après avoir déjà perdu nos 3 concours amicaux de début de saison, nous avons remanié notre calendrier en prévoyant 5 concours amicaux de juillet à septembre... l'espoir fait vivre...

Seul le concours du 7 juillet a pu se tenir avec 124 joueurs, un temps radieux, des parties en 11 points au lieu de 13, des jeux en non-stop entre

midi et deux, et ceci avec l'application de toutes les règles sanitaires du moment. Ce fut une très belle journée à la fin de laquelle nous avons eu droit aux remerciements des participants faisant de nous un club heureux. Heureux de pouvoir à nouveau vivre presque normalement...

Ce fut un bel intermède. En effet, au vu de l'évolution négative de la situation, nous décidions d'annuler nos manifestations, au fur et à mesure, hormis un concours interne le 9 août à la place du Concours des Villageois. Le maître mot pour nous a été, est et sera toujours de préserver et privilégier la santé de nos membres, de leur famille et de ceux qui nous entourent.



Depuis début octobre deux chapiteaux ont fleuri sur le boulodrome. En effet, plutôt que de les laisser au repos durant l'hiver, ils nous permettront de pratiquer notre sport durant la mauvaise saison.

Nous ne pouvons terminer cette saison sans envoyer une pensée profonde et amicale vers notre Ami « Loulou » qui nous a quittés le 14 février dernier à 71 ans, emporté par ses maladies. Loulou avait rejoint notre Club en 2014. Ses « loulouteries » et ses « miracles » comme il disait, étaient connus sur tous les terrains de pétanque qu'il pratiquait et ses amis étaient nombreux.

En cette année 2020, année tronquée aux trois quarts de sa substance, les manifestations prévues, telles que le Concert Spirituel ou La Fête de la Musique n'ont pu avoir lieu. Espérons que le cours des choses "normales" reprendra bientôt "normalement". Mais l'Echo de l'III ne donnera plus de concert. En effet, ses quatre pupitres ne pouvant plus être pourvus intégralement, elle ne pourra plus chanter de chœurs en polyphonie.

Lors de l'Assemblée Générale, qui a lieu habituellement fin juin conformément aux statuts, en point d'orgue de la saison, mais qui a été reportée cette année au mois de septembre, avec toutes les mesures sanitaires imposées par les autorités, les choristes ont décidé de continuer à répéter régulièrement sous la conduite de leur cheffe Ilaha mais de ne plus chanter que pour leur plaisir, sans le stress généralement généré par l'imminence d'un concert. Jusqu'au dernier moment, la peur de ne pas être au complet le jour J, surtout en hiver, saison propice aux maladies, peur de ne pas être prêts, peur d'être enroués, peur du trac, toutes ces craintes engendraient inquiétude et doute.

Libérés de tous ces soucis et de toute contrainte ils pourraient se retrouver tous les lundis afin d'apprendre et de peaufiner de nouveaux chants tout en continuant à cultiver la bonne entente dans une ambiance plus détendue. Leur cheffe leur soumit quelques partitions illustrant le thème choisi pour cette saison 2020/21 : "La Chanson Française". Si plus rien ne s'opposait à la Fête de la Musique en 2021, ils pourraient y prendre part.

Après ces mois de confinement, de mise en veille de la vie associative et d'incertitude quant au devenir de leur association les choristes avaient trouvé la solution leur permettant de continuer à chanter, comme les membres de l'Echo de l'III le faisaient depuis plus de 55 ans.

Et si vous aimez chanter pour votre plaisir, cher lecteur de ce bulletin communal, vous serez accueilli à bras ouverts, le lundi de 20h à 22h en salle 1 à la Maison des Associations.

La présidente



ILS NOUS PARLENT CONFINEMENT...

MARIE-CLAIRE ROSÉ : L'ESPRIT DE CLOCHER

La définition de l'esprit de clocher, c'est l'attachement étroit au cercle dans lequel on vit. Elle correspond parfaitement aux occupations qui ont mobilisé Marie-Claire Rosé pendant le confinement. Personne-relais de la paroisse catholique, elle sert d'intermédiaire entre le curé -qui ne réside pas au village- et les paroissiens (en cas de décès ou, de mariage par exemple). Mais, pour la période du 17 mars au 11 mai, c'est l'évêché qui l'a sollicitée directement. "Il m'a donné comme consigne de faire sonner les cloches de l'église tous les jours à 18 heures, en hommage aux personnels soignants. Mon homologue protestante, Yvette Badina, fut aussi impliquée dans ce projet et j'ai donc opéré en alternance avec elle, sauf le dernier jour, où nous étions ensemble".

Mais, Marie-Claire n'en est pas restée là ! Chaque soir, à 20 heures, dans son quartier, elle a sorti son poste-radio sur le rebord de fenêtre le plus élevé de la maison et a alimenté "à pleins tubes" son voisinage. Grâce à son

stock de CD très fourni, elle a pu présenter un programme on ne peut plus hétéroclite !

On lui laisse la parole : "J'ai proposé "Le Messie" de Haendel, le "Te Deum" de Marc Charpentier, "Amazing Grace", le fameux gospel : je l'ai dédié, le soir du 7 avril, à Thierry Wegrich, disparu pour cause de Covid-19. Ont aussi suivi : "La Marche de Radetsky", du Jo Dassin, du Bourvil avec "Salade de fruits", La Bamba", Gloria Gaynor et "I will survive", Nana Mouskouri, Simon et Garfunkel, Charles Aznavour".

Ajoutons que Marie-Claire a, parfois fait jouer son humour : le 8 mai, pendant "La Marseillaise", elle a arboré un masque bleu, blanc, rouge. Et, lors des périodes de chaleur, elle a sorti du Gilbert Bécaud avec "Le jour où la pluie viendra" ! Les signaux lumineux que les voisins lui envoyaient dans la nuit avec leur lampe de poche constituaient le plus bel encouragement pour elle.





L'Espérance Sundhoffen

Le centenaire de l'Espérance.

2020 à très bien commencé pour l'Espérance !

Notre concert fin janvier dans la salle des sports puis, en février, nos deux représentations théâtrales, « UNSERI FRAUE STREIKE », avec la troupe du TGW de Wettolsheim ont été de pleines réussites.

A partir de début mars, la crise sanitaire « COVID 19 » s'installa malheureusement... avec son flot de mauvaises nouvelles. Nous aurons une pensée particulière pour quelques proches et soutiens de l'Espérance qui en ont été les victimes.

Toutes répétitions et manifestations ont donc été annulées depuis (concert spirituel, animation à Colmar fête le printemps, notre sortie en Ardèche le Week-end de la pentecôte, l'animation pour les touristes place de l'ancienne douane à Colmar ainsi que la fête de la musique).

En septembre, il a été décidé avec tous les musiciens de reprendre les répétitions tout en respectant les gestes barrières. Exercice difficile et contraignant. Nous avons dû trouver une salle plus grande afin de respecter les distanciations et chacun a dû développer une attention particulière à l'hygiène et désinfection de son espace.

Mais voilà déjà 2021 !

2021 : un siècle d'histoire et d'existence pour la grande dame qu'est l'Espérance et la deuxième plus vieille association du village !

C'était en 1920. Une poignée de musiciens issus de l'ancienne société de musique fondée en 1873 décidèrent de ne plus seulement animer les fêtes du village ou les bals de conscrits d'antan mais de créer une véritable société de musique. Ce fut fait en 1921 sous le nom de Société de musique Espérance.

Depuis, que de chemin parcouru ! Aujourd'hui, l'Espérance est composée d'environ 40 musiciens. Une école de musique fut créée par René REINHARD, ancien président de l'association, pour assurer la relève. Elle fût malheureusement dissoute en 2016 faute d'un nombre suffisant de jeunes élèves.

C'est sous la baguette de notre chef de musique Benoit ZIMMERLIN que l'Espérance a pris un nouvel essor dans les années 80 avec un répertoire varié allant de la musique traditionnelle au classique, en passant par la musique de films et la variété.

L'Espérance participe aux différentes commémorations patriotiques de la commune et à de nombreuses animations extérieures. De plus, notre harmonie se déplace régulièrement à l'occasion d'échanges musicaux comme à Bons en Chablais (Savoie), en Suisse (Versoix, Yens), à Clamart et tout récemment au Québec.

Pour l'Espérance, 100 ans d'une vie animée ! Mais l'Espérance est avant tout une bande de copains où la solidarité est reine et l'envie de se réunir pour partager un plaisir commun : la musique ! Travail et persévérance ont été les piliers de sa réussite.



Enfin, surtout, merci à vous ! Pour votre soutien, votre fidélité et vos encouragements ! Vous êtes notre motivation à nous investir toujours plus dans ce loisir riche en partage et en Harmonie !

L'Espérance vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour son concert le samedi 30 janvier 2021 à 20h30 à la salle des sports de Sundhoffen.

L'Espérance vous donne rendez-vous en 2021 !

- **Samedi 30 janvier :**
Concert annuel
dans la salle des sports de Sundhoffen
- **Vendredi 12 et Samedi 13 février :**
Théâtre en dialecte
avec le TGW de Wettolsheim
- **Samedi 27 mars :**
Concert Spirituel
à l'Eglise de Sundhoffen
- **Samedi 19 juin :**
Fête de la Musique

**Vous jouez d'un instrument
(bois, cuivres, percussions) ?
Vous avez envie de faire de la musique
en harmonie et dans un groupe ?
Prendre du plaisir à jouer
différents styles musicaux,
que vous soyez jeune élève ou musicien aguerri ?
Les musiciens de l'Espérance se feront la joie de vous
accueillir tous les vendredi soir de 20h00 à 22h00
dans leur salle de répétition.**

Club de gymnastique

En mars, nous avons fait face à un évènement soudain et imprévisible. C'est avec grand plaisir que notre saison sportive a repris le 15 septembre 2020.

Suite à cette crise qui a écourté notre saison passée, nous ressentons un grand besoin de nous retrouver et de pratiquer notre activité avec toutes les précautions nécessaires en pleine conscience.

Les activités se déroulent dans des conditions de nature à permettre le respect d'une distanciation physique de deux mètres. Raison pour laquelle les cours ne sont plus illimités. Exceptionnellement aussi, les cours de bien être du jeudi matin ont lieu au Centre Socio Culturel.

Nos animatrices sont toujours à l'écoute, elles savent guider les gymnastes. Les pathologies des uns et des autres sont prises en compte. La gymnastique est avant tout une séance adaptée aux capacités de chacun, quelque soit sa forme et ses envies.

Le club propose 6 séances animées par trois animatrices. C'est dans une ambiance conviviale et une musique entraînante, que vous travaillerez toutes les chaînes musculaires et vous éprouverez une sensation de bien-être à la fin des cours.

AU DOJO DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Nadja a le plaisir de vous faire travailler tout en douceur les muscles de l'ensemble de votre corps sans jamais forcer la nature.

PILATES

le mercredi matin de 8h45 à 9h45

le jeudi soir de 18h00 à 19h00

Le Pilates est une méthode d'entraînement qui s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique. Elle se pratique au sol, le travail est doux par les mouvements mais fort par l'intensité des exercices.

AU CENTRE SOCIO CULTUREL ET SPORTIF

Jeannine propose **le mardi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30**, du fitness, de l'aérobic et de la musculation douce.



Nadja anime deux cours le **jeudi matin** avec des exercices d'équilibre, d'assouplissements, de renforcement musculaire et renforcement du dos.

BIEN-ETRE et RELAXATION
le jeudi de 9h00 à 10h00
et de 10h00 à 11h00

Cette méthode douce procure une sensation de détente, apprend à se relaxer, aide à évacuer les parasites au niveau

des articulations et des muscles. Le renforcement du dos et du centre (périnée, abdominaux, région lombaire) se fera tout en douceur.



Vesna encadre la séance du **jeudi, de 19h00 à 20h00**, pour une bonne condition physique, du renforcement musculaire, cuisses abdos fessiers. Sans limite d'âge, hommes et femmes sont les bienvenus.

La cotisation annuelle pour la gym et le bien être est de **70 €**.

La cotisation annuelle pour le Pilates est de **180 €**.

Au plaisir de vous rencontrer et de vous faire découvrir toutes nos activités, **une séance découverte est proposée, sans forcément s'engager.**

Alors, n'hésitez pas à rejoindre notre Club !!!

La Présidente

*Pour de plus amples renseignements,
vous pouvez contacter :*

Présidente : Dominique WEGRICH - 06 89 89 96 89

Vice-présidente : Madeleine BAUER - 03 89 71 43 92

Trésorière : Christine SCENI - 06 82 57 72 33

Secrétaire : Fabienne SCHWARTZE - 03 89 71 97 03

*Nous vous souhaitons une excellente et sportive année
2020/2021.*

ROGER BOOG :

Quand on arrive chez Roger BOOG, ce qui étonne le profane, c'est le nombre et la taille des machines agricoles remisées sous les hangars. J'entends la radio et des coups (de marteau ?). Je "devine" la présence de Roger, couché et partiellement caché sous un enrouleur d'irrigation.

Son discours est clair: "Chez nous, le confinement n'a pas apporté de changement notable. Certes, je devais avoir sur moi la fameuse attestation de déplacement dérogatoire avec

Marché aux puces

Année difficile pour les associations, la Covid a fait une année blanche.

Pour les raisons sanitaires, le marché aux puces du 13 septembre fût annulé comme tous les marchés aux puces de la région.

Il sera reconduit le 12 septembre 2021 avec la participation de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour la restauration et la Société de Musique Espérance pour les tartes flambées. Les buvettes seront assurées par « Ell-Watter ».

Nous espérons que le beau temps sera à nouveau avec nous. Les chineurs seront toujours présents dès le matin et tout au long de la journée de nombreux visiteurs. Ce sera à nouveau une belle animation dans certaines rues du village.



2018
Rue de la Mairie



La buvette
Rue de la Mairie



Le stand de pâtisserie



La buvette
Rue des acacias



La Kutsch avec le café



2014
Rue des acacias

Cette année par manque d'acteurs la troupe de théâtre n'était pas en mesure de présenter une pièce, nous avons donc fait appel à une troupe extérieure.

Le théâtre de Beblenheim nous a présenté sa pièce en trois actes « Oh dü liawer Horoscope ». Pièce comique en trois actes de Claude Dreyer qui a conquis le public nombreux pour une unique représentation le samedi 29 février dernier à la salle culturelle de Sundhoffen.

ILS NOUS PARLENT CONETNEMENT...

LE CHAMP PRESQUE LIBRE !

une pièce d'identité que j'ai d'ailleurs failli perdre en la rangeant mal". Il poursuit : "Question circulation, pas d'embêtement. Peu ou pas de mouvement sur les routes et les chemins : j'avais de la place pour passer". Quand on considère l'envergure de certains engins, on comprend illico l'aspect vital de cette situation.

En mars, Roger s'est occupé d'égrener le maïs de son immense crib, et, dans la foulée, du semis du maïs. Il ajoute : "La Covid 19 m'a fait rester en Alsace :

j'avais projeté d'aller voir ma fille dans l'Allier, mais elle a été testée positive". En conclusion, il rappelle qu'il avançait masqué pour récupérer de l'engrais chez Armbruster et qu'il signait le BL ("Bulletin de Livraison") avec son propre stylo.

Sur ce, Roger retourne... se coucher sous l'enrouleur !



Retraités de Sundhoffen



L'AUTOMNE FLEURI, une association de personnes d'âge mûr et d'expérience, permet à tous ceux qui en ont le loisir et l'envie de se retrouver, afin de pratiquer des jeux de société et de prendre part aux sorties organisées par le comité dans une ambiance de bonne humeur et de convivialité. Les après-midis de jeux ont lieu le jeudi, à la Maison des Associations.

Cette association existe depuis plus de 40 ans. Elle avait été créée à l'époque pour les personnes d'un certain âge et leur proposait des séances de gymnastique douce, des jeux et des sorties en bus. Bien sûr les temps ont changé, de plus en plus de personnes retraitées sont autonomes et peuvent facilement aller où bon leur semble. L'association offrait également à ses membres les services d'un pédicure à intervalle régulier, toutes les 6 semaines, à la Maison des Associations. Ce service prit fin récemment, avec l'installation d'un pédicure à demeure dans le village.



En outre, **l'Automne Fleuri a adhéré au mouvement "Généralisations Mouvement 68"** qui propose des activités intercommunales et les membres de Sundhoffen peuvent se retrouver avec ceux de Logelheim ou de Ste Croix en Plaine pour des repas conviviaux, par exemple. Ce groupement donne à ses membres également la possibilité de s'initier à l'informatique s'ils le désirent.



Néanmoins, en cette sombre année 2020, la majorité des après-midis de jeux et autres activités n'ont pu avoir lieu en raison de la pandémie. Depuis le 11 mars, il n'y a plus de rencontres entre aînés et le repas de Noël qui eut lieu le 8 décembre 2019 fut la dernière activité festive. Ci-joint quelques photos prises à cette occasion.



A présent tous les membres ont hâte de se retrouver pour « taper le carton » et pour partager leurs expériences et leur vécu de ces derniers mois.

Sera-t-il possible de tenir l'Assemblée Générale prévue en décembre et le repas de Noël 2020 ? Rien n'est moins sûr. Toutefois le calendrier 2021 est prêt, les jeudis de jeux sont fixés, les autres activités prévues.

En espérant que bientôt nous pourrons à nouveau « vivre normalement », les membres de notre association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



La secrétaire

Association Familiale de Sundhoffen et environs



A année exceptionnelle, réflexion exceptionnelle pour le centre aéré dès la fin du confinement.

L'organiser cet été comme chaque année avec 50 enfants ? Impossible au vu de la situation sanitaire.

Alors le comité de l'Association Familiale a retroussé ses manches et a associé Estelle, la nouvelle directrice, pour imaginer un accueil qui offre aux enfants des vacances aussi riches et variées que les années précédentes, tout en respectant strictement les protocoles sanitaires qui évoluaient au fil du temps. Malgré des coûts plus élevés, le comité a souhaité ne pas pénaliser les parents et a maintenu les tarifs, stables depuis 3 ans.

Chaque semaine de juillet notre centre aéré a ainsi accueilli, diverti et passionné 20 enfants sous la houlette des 5 animatrices enthousiastes.

Parcours Accrobranche, parc du Petit Prince, Cigoland, zoo de Mulhouse, ateliers cirque, éveil musical, sculptures de ballons, venue d'une conteuse, sans oublier la traditionnelle visite aux Glaces de l'Ill... ont réjoui les enfants. Seules les sorties piscine n'ont pas pu être organisées en raison de leurs fermetures et le traditionnel spectacle n'a pas pu être maintenu.



A l'année prochaine !



JEAN DEZOTTI : LA QUIÉTUDE DANS LA SOLITUDE

Jean Dezotti, 85 ans et quelques mois, m'invite à rentrer dès qu'il me voit. Il ne s'enquiert même pas des raisons de ma venue. Quand je lui fais part de ma demande, "comment s'est passé le confinement ?", c'est le mot "solitude" qui fuse ! Et Jean de me rappeler qu'il a perdu son épouse l'année dernière et qu'un de ses fils est loin, à Copenhague. Quand je lui demande ce qu'il a fait le 16 mars, en soirée, il n'hésite pas : "J'ai écouté Monsieur Macron, qui ne cessait de dire que nous étions en guerre". Jean, un ardent Ardennais venu de Charleville pour enseigner à l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) de Colmar reconnaît volontiers que la télé l'a bien secouru pendant ces deux mois : infos, jeux, films (que de crimes quotidiens sont commis à l'écran !), mais les émissions pour les personnes âgées ne sont pas légion ! Bien sûr, la disparition des personnes de son âge l'a affecté. Mais son sens de l'humour très aigu ("Je pille l'Etat avec mes 25 ans de retraite") balaie toute morosité. Avec le temps, le déficit physique (même s'il pratique la gym) est largement compensé par l'acuité des sens. L'humour et l'esprit sont toujours présents et c'est très bien. "Continuez ainsi" pourrait-on inscrire comme remarque dans le bulletin de Jean Dezotti !

Dès la rentrée scolaire, la grande majorité de nos activités a repris.

Badminton adultes confirmés, badminton détente, badminton jeunes, course à pied, couture, bridge, atelier créatif adultes, bricolage enfants, danse jeunes, éveil musical, sport santé séniors, la palette est large et pour tous les âges.

Les jeux de société pour enfants et famille et « Facile à chanter » sont en suspens et reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront.

N'hésitez pas à venir découvrir nos activités !

Le savez-vous ?

2 équipes mixtes de badminton participent au championnat interclubs sénior du Haut-Rhin : bons matchs à eux !

Apees



L'Apees est une association de parents d'élèves bénévoles qui gère le périscolaire et d'autres activités :

Le périscolaire, un organe vital pour les parents :

Chaque jour d'école, le périscolaire accueille entre 45 et 50 enfants à midi, environ 35 le soir et une dizaine le matin. Le périscolaire a pu rouvrir ses portes en même temps que l'école le lundi 25 mai grâce à un long travail de réflexion et de concertation avec les partenaires (mairie et enseignantes) pour la mise en œuvre d'un protocole sanitaire garantissant la sécurité de tous.

Depuis la rentrée 2020, Christelle Burkhard a pris la fonction de directrice. Elle encadre son équipe d'animateurs composée de Margaux, Emilie, Valérie et Fehrat qui s'occupent des enfants à la cantine et leur proposent toutes sortes d'activités (jeux, bricolage, aide aux devoirs, sport) avant ou après l'école. Toutes ces animations seront articulées autour d'un projet pédagogique avec comme thématique la visite d'Elie, un petit être venant d'une autre galaxie, très curieux de découvrir nos us et coutumes !



Organisation de manifestations et d'opérations :

Afin d'assurer l'équilibre financier de l'association ou tout simplement pour le plaisir de se retrouver, l'APEES organise des manifestations comme la fête de carnaval ou la kermesse de l'école en collaboration avec les enseignantes. Des ventes sont aussi proposées tout au long de l'année : sapins, fromages, fleurs et plantes potagères. En raison du confinement, tous ces projets n'ont malheureusement pas pu voir le jour cette année.

Représentation des parents d'élèves aux conseils d'école :

Plusieurs membres du comité sont également représentants des parents d'élèves aux conseils d'école (maternelle et primaire) servant ainsi de relais entre les parents et le corps enseignant. N'hésitez pas à solliciter les parents élus pour leur faire part de vos questions et observations.



Rejoignez nous !!!!!

L'association est toujours à la recherche de nouveaux membres afin de renforcer son équipe composée cette année de 14 bénévoles. Si vous avez des idées ou un peu de bonne volonté, n'hésitez pas à nous rencontrer !

apees68280.free.fr

ILS NOUS PARLENT CONFINEMENT...

DENISE EHRHARDT : LE CŒUR À L'OUVRAGE

Inutile de prendre rendez-vous avec Denise. Elle invite, de son balcon, le visiteur imprévu à s'entretenir avec elle et de parler confinement. Celui-ci n'a pas vraiment bouleversé sa vie. Seuls vrais manques : l'absence de réunion et de contact humain. Elle poursuit : "Pour les courses, c'est une amie colmarienne de longue date qui m'a dépannée une fois par semaine. Sinon, pas de sortie ou presque pas. Pour moi, les consignes, il fallait les suivre, c'était clair et net".

Rapidement, nous en arrivons à sa grande occupation : la lecture. Nous comprenons mieux quand on apprend qu'elle sillonnait la région avec le Bibliobus, où elle travaillait.

"Je suis une grande lectrice. Je lis jour et nuit ! J'ai des préférences pour les récits de voyages, les livres sur fond historique, et les intrigues dans un cadre rural. Par contre, j'ai du mal à me souvenir des titres de mes lectures, mais je n'oublie pas la trame". Sur les étagères, nous croisons des auteurs comme l'Alsacienne Agnès Ledig, Françoise Bourdin, Marie-Bernadette Dupuy, Christian Signol. C'est une presque voisine, Irma Keller, qui lui sert de relais dans ces échanges qui regroupent un groupe de lectrices. On lui souhaite, à Denise, encore de belles heures d'évasion en lisant!





Arts Martiaux

La COVID a bousculé bien des habitudes et notre club n'a pas pu briller par ses résultats sportifs, toutes les rencontres ayant été annulées et les cours interrompus. Pour cette raison, nous avons proposé un abattement sur les cotisations pour toute réinscription pour la saison 2020/2021.

Cours 2020-2021

Voici les horaires des cours pour cette nouvelle saison (hors vacances scolaires) :

Mercredi :

- de 17h00 à 18h00 : enfants nés en 2015 et 2016.
- de 18h00 à 19h30 : enfants nés de 2009 à 2012.

Samedi :

- de 9h00 à 10h30 : jeunes nés de 2009 à 2012.
- de 10h30 à 11h45 : petits nés en 2013 et 2014.

NOUVEAUTE !

Mercredi de 19h30 à 20h30 : un cours de TAISO pour adultes et adolescents.



Objectifs de ce cours :

- renforcer le système musculaire
- améliorer la maîtrise des gestes
- augmenter la souplesse
- apprendre à se relaxer

Tous les cours sont mixtes et se déroulent dans le dojo de la Maison des Associations, 6a rue de la Mairie.

Le club a également réservé un créneau en salle de musculation :

- vendredi : de 20h00 à 21h30.

Cette activité ne doit pas se faire seul.

Outre les compétitions, le club propose des animations : la fête des Manalas, une sortie familiale et la fête de fin d'année en juin. Ces rencontres sont l'occasion de faire mieux connaissance et de discuter entre parents, enseignants et membres du comité dans une ambiance détendue.

Renseignements

Sébastien WISS, président :

06 12 69 23 26
seb.wiss@gmail.com

Appel à candidatures

Notre comité aurait bien besoin de personnes bénévoles pour que les compétitions et manifestations se déroulent au mieux.



WILFRID DANNER, MÉDECIN : DES JOURNÉES FÉBRILES !

M. Danner, Médecin, nous donne de son temps mais aussi ses réflexions à propos du confinement. "Officiellement, nous confie-t-il, j'ai reçu les premières consignes le 16 mars. J'avais été averti de la propagation rapide du nombre de patients, suite notamment à un rassemblement religieux à Mulhouse. J'avais aussi été convoqué à une réunion en tant que Coordinateur de la Maison Médicale de Garde de Colmar. On nous annonçait alors une grosse vague".

Monsieur Danner évoque alors la nouvelle organisation de son travail : "Devant une situation inédite, on a dû revoir notre façon de faire. Objectif numéro un : ne pas "mélanger" les patients. Il ne fallait pas que les personnes suspectées se retrouvent avec les autres. On a donc accueilli les "non-suspects" le matin (essentiellement des renouvellements d'ordonnances) et les autres l'après-midi. D'où la nécessité de désinfecter deux fois le cabinet par jour".

Quand je demande à M. Danner de parler de son rythme de travail, il évoque un aspect "montagne russe". Il continue : "Avant le confinement, c'était la ruée chez nous ; chacun voulait être sûr d'avoir tout ce qu'il lui fallait. La pandémie nous a bien occupés jusqu'à la mi-avril. Puis, ce fut le ralentissement jusqu'à la mi-mai, d'autant plus que les autorités avaient accordé la possibilité de renouveler un traitement sans passer chez nous"

Et Monsieur Danner de conclure : "Je pense bien évidemment à toutes les familles touchées, à la souffrance de ceux qui n'ont pas pu rendre visite à un être cher, à ces évacuations loin de l'Alsace, à ces obsèques "volées". Et cette ambiance anxieuse ne pouvait pas être atténuée par des médias qui n'avaient que la pandémie pour se nourrir.



LE TENNIS CLUB DE SUNDHOFFEN entre dans sa 39^{ème} année et continue de proposer aux habitants de notre commune et aux compétiteurs venus d'autres horizons, de nombreuses activités et tournois de tous niveaux.

Il est dirigé par un comité dynamique de 7 bénévoles et les cours sont dispensés désormais par 1 moniteur agréé, diplômé d'un brevet d'état, gage d'une grande qualité d'enseignement.

95 membres évoluent sur nos deux terrains extérieurs en gazon synthétique sablé (GOTEC), en parfait état et éclairés. Ils sont disponibles pour tous les licenciés et membres. Les réservations peuvent s'effectuer en ligne, via le site ou l'application TEN'UP.

Les compétiteurs les vendredis soir et les samedis après-midi d'Octobre à Avril de chaque année, pour 110 €. Voici leur effectif actuel, qui ne demande qu'à grandir : 7 femmes 3^{ème} série, 22 femmes 4^{ème} série, 5 hommes 3^{ème} série et 15 hommes 4^{ème} série, qui composent :

- 3 équipes de vétérans pour les championnats des + de 35 ans (2 équipes femmes et une équipe hommes).
- 2 équipes séniors engagées en championnat d'hiver (1 équipe femmes et 1 équipe hommes). La salle du centre socio-culturel et sportif de notre commune est mise à notre disposition exclusive par la commune pour cette compétition.
- 4 équipes séniors engagées en championnat d'été (3 équipes femmes et 1 équipe hommes).
- 1 équipe femmes pour les raquettes FFT (compétition amateur en semaine).
- Les enfants et les jeunes, quant à eux, bénéficient de 30 créneaux les mercredis et samedis matin pour apprendre à jouer, pour 110 €, à l'école de tennis de septembre à juin et au mini-tennis pour les 5-7 ans sur l'année sportive d'une heure entre septembre et juin.

Les cours démarrent pour tous la semaine du 14 septembre, sauf les compétiteurs qui ne reprennent que le 3 octobre.

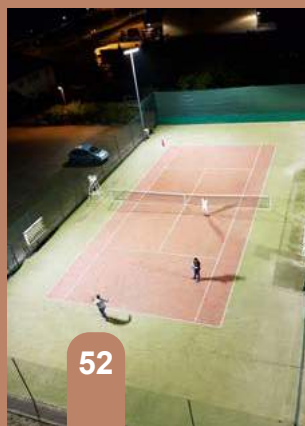
L'année dernière, notre club a encore accueilli une classe de CE2 dans le cadre des activités scolaires de l'Education Nationale, durant un trimestre entier !

L'année sportive est agrémentée de différentes sorties ou activités ludiques, telles que 1 soirée jeux de société, 1 sortie vélo, 1 soirée bowling, divers diners restaurants, etc... Et le nettoyage annuel des courts s'effectuera le 27 mars 2021.

Notre Assemblée générale est programmée cette année le 9 octobre à 19h30 dans la salle 1 (rdc) de la maison des associations.

Nouveauté cette année !

Nous bénéficions d'un tout nouvel éclairage sur nos deux courts. Les vieilles lampes halogènes ont été remplacées par des leds, plus efficaces, économiques et pérennes. Le résultat est au rendez-vous : plus aucune zone d'ombres, une meilleure visibilité de la balle et un meilleur contraste, réparti sur l'ensemble de la surface des terrains. Un grand merci à la mairie pour cet investissement. Pour rappel, les jetons de lumière sont à commander auprès de la trésorière ou du président.



Nos tarifs sont tout à fait abordables :

Adhésion au club + licence :

- Jeunes entre 8 et 14 ans : cotisation 27 € + licence 20 €
- Jeunes entre 15 et 18 ans : cotisation 41 € + licence 20 €
- Adultes : cotisation 68 € + licence 30 €
- Couple adulte (conjoint+conjointe) : cotisation 110 € + licence 30 € x 2
- Famille à partir de 3 adultes : (cotisation 55 € + licence 30 €) x nombre d'adultes

Les inscriptions s'établissent en Juin et une séance de rattrapage est organisée en septembre. Mais il est possible de nous rejoindre tout au long de l'année en contactant

Serge LEMAIRE, Président,
au 06 77 74 38 80

ou Brigitte TANGUY, Trésorière,
au 06 22 30 38 59.

Des compétitions sont également organisées durant l'année par nos deux juges arbitres officiels

- Tournoi jeunes 11 ans (galaxie) : le week-end du 5 juillet 2021
- Tournoi jeunes 12 à 18 ans : du 8 au 22 août 2021
- Tournoi dames : du 17 août au 5 septembre 2021
- Tournoi Hommes 4^{ème} série : du 4 au 26 avril 2021
- Tournoi interne des jeunes de l'école de tennis : 20 juin 2021
- Tournoi interne du club : du 1^{er} au 28 juin 2021

Tennis Club  **SUNDHOFFEN**

N'hésitez pas à consulter notre site

www.tennis-sundhoffen.fr

Sportivement, joie et bonheurs

Dans la récente lettre "Automne 2020", nous avons expliqué comment les équipes une et deux de l'ASS s'étaient propulsées dans l'élite alsacienne, à savoir le Régional 1 et le Régional 3. Sportivement, donc, c'était parfait, même si, à partir du 1^{er} mars, le Stade Raymond Bollinger était "abandonné" à lui-même pour cause de pandémie...

Mais, jusqu'à cette date, l'ASS n'avait pas failli et a pu organiser des manifestations en tous genres :

- **le 2 novembre 2019** : Oktober Fest à la Salle des Fêtes de Logelheim avec le D.J. Fabrizio (qui s'était produit à la Foire aux Vins de Colmar). La soirée fut une belle réussite !
- **le 12 novembre 2019** : réunion "sécurité" en présence d'une trentaine de personnes qui représentaient le District du Haut-Rhin, le FC Mulhouse et l'ASS. Cette rencontre a servi à préparer le choc ASS-FC Mulhouse en Coupe de France.
- **le 17 novembre 2019** : 7^{ème} tour de la Coupe de France : ASS-FC Mulhouse 0-3. 900 personnes sous la pluie pour un bon spectacle.

- **le 24 novembre 2019** : remise des rentes APS (Aide, Prévoyance, Solidarité) pour les dirigeants justifiant de 25 années de présence au club. La manifestation eut lieu aux Tanzmatten, à Sélestat.
- **le 5 décembre 2019** : A.G. Coupe du Crédit Mutuel du secteur de Colmar à Ingersheim.
- **le 17 janvier 2020** : deux équipes de vétérans participent au Tournoi de Dingsheim. L'équipe deux de l'ASS l'emporte.
- **le 18 janvier 2020** : Challenge Pierre Bourger au CSCS de Sundhoffen : victoire des "Potes à Ludo".
- **le 7 février 2020** : Soirée Coupe de France chez les Quilleurs de Sainte Croix-en-Plaine. Elle est destinée à récompenser les bénévoles (ils étaient 45) qui ont répondu présents lors de ASS-FCM.

Humainement, mélancolie et peines

Humainement, la saison a évidemment connu un parfum de tristesse et de frustration ! Pensez donc ! Les quatre mois les plus excitants, la perspective de fêter les 70 ans du club lors du week-end de la Pentecôte, la Fête des Jeunes, le sanglier à la broche, le Gremeltournoi, tout ceci passait à l'as. Au lieu de cela, on a eu le confinement...

La pandémie, malheureusement, est à l'origine de plusieurs décès, mais elle n'est pas la seule responsable de la triste liste, longue comme le bras, des disparus de cette saison. L'ASS en dénombre onze : 11 comme le nombre de joueurs évoluant dans une équipe de foot. Chacun de ces noms a participé, de près ou de loin, à la rédaction du récit des 70 ans du club, officiellement créé le 29 mars 1950. Sont donc partis sans retour :

- **René HAAG**, le 10 novembre 2019, 88 ans, un ami fidèle de toujours.
- **Marius BRUAT**, le 1^{er} janvier 2020, 89 ans, footballeur pro, entraîneur de 1967 à 1975.
- **Jean-Marc MOSER**, le 11 février 2020, 68 ans, Président d'Honneur de l'ASS.
- **Robert REBERT**, le 14 mars 2020, 90 ans : Minotier et supporter inconditionnel.
- **Marcel OBERZUSSER**, le 17 mars 2020, 83 ans. 40 ans au service au club.
- **Gilbert SAUER**, le 3 avril 2020, 77 ans. Dirigeant, membre du comité, médaillé APS.
- **Thierry WEGRICH**, le 5 avril 2020, 53 ans. Supporter et ami.
- **René ZAEH**, le 27 juin 2020, 91 ans. Juge de touche de l'équipe une dans les années 60.
- **Pierre FULGRAFF**, le 13 juillet 2020. Dit "Fully" Joueur lors de la première montée en D.H. en 1961.
- **Pierre HAUMENT**, dit "Athos", le 15 août 2020, 97 ans ; Journaliste des DNA, présent pendant 50 ans !
- **Marguerite ROUSSEL**, le 23 août 2020, 78 ans. Maman de Corinne Zins, qui est au comité : belle-maman de notre Président.

A l'ASS, qui constitue une grande famille, on a de la mémoire...

Claude Ehrlacher

Tous nous parlent confinement...

LOÏC WIPPLER : DE NOUVEAUX BUTS DANS SA VIE



Alors qu'il vient de fêter (on a des scrupules à utiliser cet infinitif par les temps qui courent) ses 19 ans, le cursus étudiant de Loïc a subi une réorientation et la Covid-19 y est pour quelque chose. Fréquentant l'IUT de Mulhouse, jusqu'au fameux 17 mars, il y préparait un DUT GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations). Rapidement, il a reconnu une erreur de navigation. Ce sentiment, déjà prégnant, s'avivait avec les fastidieux déplacements quotidiens. Cloué ensuite à la maison, il suivait des visioconférences, un brin soporifiques et contraignantes : son désir de changer de voie en a été conforté. "Je vise désormais un BTS MCO (Management Communication Opérationnels) sur deux ans. Cela me plaît, les cours sont plus variés" conclut-il.

A côté, Loïc est footballeur, ce qui n'étonnera personne au village. Son poste, gardien de but, est le plus difficile. Il marche sur les traces de son grand-père René, champion d'Alsace à 47 ans en occupant ce même poste. Pendant le confinement, le foot l'a tout de même mobilisé, via la Play Station et le jeu FIFA-20. A l'extérieur, il s'est adonné au jogging et aux petits matches sur le City Stade de Logelheim. "J'ai joué en seniors, en équipe 2, mais la saison a été écourtée et je n'ai pratiquement jamais joué sur le Stade Raymond Bollinger" dit-il laconiquement. Mais l'équipe a accédé au niveau supérieur. Et maintenant, Loïc peut viser encore plus haut ! Bref, il a des buts dans sa vie !

Deux disparitions majeures à l'AS Sundhoffen

Ils avaient deux points communs : ils étaient issus d'un milieu modeste et manifestaient une passion jamais démentie pour le football. Mais leur itinéraire dans le monde du ballon rond différait fortement : Marius BRUAT et Marcel OBERZUSSER nous ont quittés en ce début d'une année 2020 inconcevable.

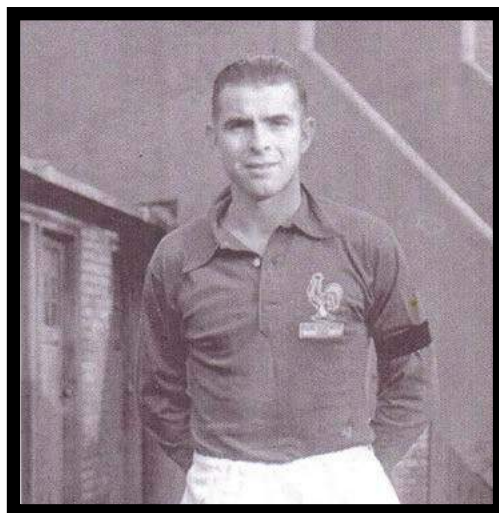
Né le 27 juin 1930, **Marius BRUAT** est décédé mercredi 1^{er} janvier dans sa 90^{ème} année. Le Mulhousien d'origine a évolué au FC Sochaux-Montbéliard durant 6 saisons, puis à Toulouse, au Red Star de Paris et à Rouen. Plus de 300 rencontres disputées en Division 1 pro sont affichées à son compte.

Marius a revêtu le maillot bleu frappé du coq de l'équipe de France le 17 décembre 1953 lors d'un match de qualification pour la Coupe du Monde 1954. (Victoire tricolore sur le score de 8-0 !) Avec Toulouse, il gagnait la Coupe de France 1957, mais une blessure l'a empêché de disputer la finale face à Angers, battu sans appel sur le score de 6-3.

Revenu en Alsace, il entame une deuxième carrière professionnelle dans la société de pneumatiques Kautzmann, à Colmar. Il a fait construire sa maison dans le lotissement des Floralies à Sundhoffen. Entraîner l'ASS allait presque de soi et Marius s'y est attelé pendant 8 saisons, en Division d'Honneur. Bien des années plus tard, il a encore été sollicité par l'ASS pour apposer sa signature lorsqu'un entraîneur ne possédait pas le diplôme requis.

Au foot, Marius vouvoyait invariablement son entourage, élevait les causeries d'avant-match à un niveau inconnu jusqu'alors, pratiquait l'art du contre-pied quand il réservait à ses joueurs des séances d'entraînement très dures au lendemain d'une victoire, et participait de bon cœur aux réjouissances du mercredi soir en tapant le carton après le steak-frites chez Jauss !

Nous emprunterons les mots de sa fille Delphine qui écrivait : *"Marius faisait partie de ces hommes pour qui la dignité était essentielle : il avait le souci de la prestance pour tous les jours et restait simple lors des grandes occasions"*. Dans leur jargon, les footeux ont le mot idoine pour qualifier ce comportement : la classe !



Marcel OBERZUSSER a vu le jour le 20 avril 1936. Mais lui n'a jamais joué au football ! Pourtant, cela ne l'a pas empêché de donner un grand coup de... main à ce sport pendant une quarantaine d'années, entraînant avec lui son épouse Monique et ses trois filles, Corinne, Véronique et Estelle. Marcel est décédé le 17 mars, dans sa 84^{ème} année. Cette journée particulière fera date dans l'histoire puisque c'est ce jour-là que le confinement a été imposé.

Marcel s'est bagarré toute sa vie. Professionnellement, il possédait une formation de peintre en bâtiment. Il a cependant rejoint l'entreprise Timken. Ajoutons que son service militaire avec un long "séjour" en Algérie ne lui a pas forcément laissé que de bons souvenirs.

Mais un jour, dans les années 60, il est tombé dans la marmite de l'ASS. Où il a tout fait ! Sa mémoire des chiffres (il rappelait à ses amis, médusés, leur numéro de téléphone et le numéro d'immatriculation de leur voiture) fit de lui un trésorier-adjoint, filtrant les entrées au stade. Et elles étaient nombreuses : en 84-87, 400 spectateurs en moyenne

assistaient aux rencontres du CF 4. Marcel faisait aussi office de dirigeant, de stadier, d'animateur (ses pastiches du Général de Gaulle resteront). Sans oublier le rôle de chauffeur : avec ses voitures Opel successives, il a emprunté les routes du futur Grand Est, quitte à se fourvoyer de temps en temps en se trompant de sortie d'autoroute et en arrivant juste avant le coup d'envoi, mettant tout le staff sur les charbons ardents...

Et plus tard, au retour, sa maison du 15, Rue des Alpes devenait la maison du bon Dieu ! Un bon Dieu qui l'a rappelé à lui ce fameux mardi 17 mars 2020.

Claude Ehrlacher



Raoul ZINS a quitté ce monde le 16 octobre. Ne pas évoquer son nom, c'était juste impossible pour l'ASS. En effet, Raoul est la seule personne qui a intégralement vécu l'histoire de l'ASS, longue de 70 ans. Jusqu'au mois de mars, quand la saison a été arrêtée par les instances, ce membre fondateur pouvait encore évoquer le passé foisonnant d'un club à part dans le football alsacien.

Raoul reconnaissait volontiers que son passé de footballeur, il fallait l'oublier un peu : jouant souvent en équipe réserve, «dur sur l'homme» aux dires de certains anciens, il avait été un innovateur en créant, lui le carrossier-tôlier, des... protège-tibias «révolutionnaires» en tôle pour parer à tout coup dur !

Dans la carrosserie qu'il dirigeait, il n'occupait pas un bureau spacieux avec baies vitrées donnant sur la Collégiale ou des sièges moelleux. Non, son antre, c'était une pièce sans accès direct sur l'extérieur, une table de travail encombrée de dossiers et de piles de journaux locaux et nationaux, sans oublier le coin café, voire pousse-café si nécessaire.

Quand on évoque le dirigeant sportif, on ne sait plus où donner de la tête, tant sa participation était active !

Raoul effectuait tous les déplacements dans sa voiture, dont une Ford Cortina entrée dans les mémoires.

Raoul ne ratait aucune réunion hebdomadaire, fixée à jamais le mardi soir.

Raoul payait de sa personne dans tous les chantiers importants : clôture, vestiaires et club-house.

Raoul, c'était celui qui recevait, évidemment dans son bureau, tous les candidats intéressants voulant rejoindre le club : il dégainait alors son crayon afin de prendre note des desiderata des candidats qu'il voulait aider.

Raoul, c'était celui qui livrait à l'équipe, après le match, une caisse de boissons pas nécessairement sans alcool...

Raoul, c'était celui, qui, en septembre (il est né un 9 septembre) conviait les joueurs et les proches au restaurant ou au club-house pour fêter son anniversaire.

Raoul, c'était un précurseur. Pour l'ASS, il a lancé les maillots floqués du fameux logo de la carrosserie, une première dans la région. Quelle satisfaction de découvrir dans les colonnes des DNA et de l'Alsace les quatre lettres de feu. Les lecteurs découvraient l'existence de cette carrosserie, au départ familiale, passée de l'anonyme rue Hertrich à la rue d'Agen, toujours à Colmar, en 1968.

Enfin, Raoul fut l'homme de la tribune du stade Raymond Bollinger. Il a poussé à la roue pour qu'elle se construise. Cet ouvrage de 180 places assises confortables, surplombant la pelouse, protégeant de la pluie ou du soleil, constitue un énorme plus pour le club. Ainsi, grâce à la tribune, l'ASS peut recevoir des clubs huppés, comme le FC Mulhouse, le 17 novembre 2019, quand 900 spectateurs «envahissent» le stade.

Le simple «Merci pour tout Raoul» avec lequel on termine cette évocation, nous semble bien dérisoire. Mais on n'a pas trouvé une autre formule. Repose en paix, toi qui as vécu 70 années de passion pour ton club !

*Le secrétaire
Claude Ehrlacher*





Les cracheurs de feu

du Guatemala!

Fin janvier 2020. Quelques heures avant de rejoindre l'aéroport la Aurora de Guatemala Ciudad, la capitale (4 millions d'habitants !) du pays éponyme et de rentrer en France via Atlanta(en Géorgie aux USA), je rejoins une dernière fois la terrasse de mon hôtel. Celui-ci, la Posada Don Rodrigo, se trouve à Antigua, une ville de 50 000 habitants chamarrée et décontractée, la deuxième attraction touristique du pays après les imposantes ruines mayas de Tikal.

De mon poste d'observation qui domine la cité, je promène mon regard sur le saisissant panorama qui s'offre à moi. De nombreux dômes volcaniques, souvent de véritables hauts-fourneaux cracheurs de feu, se dressent de tous côtés. Nous, (un groupe de 12 passionnés de volcans) en avons gravi trois pendant notre séjour.

Dès le lendemain de notre arrivée, nous nous attaquons à la grimpette vers le cratère du Pacaya, qui culmine à 2 575 mètres. Les tentes et toute la logistique nécessaires au bivouac sont acheminées à dos de mulet. Depuis son réveil en 1962, ce volcan est en activité permanente et alterne ses mouvements d'humeur : de l'activité fumerollienne, des émissions de coulées de lave sur

le flanc du cône, de l'activité strombolienne (des gerbes de lave projetées vers le haut) sur la partie sommitale. Plus rarement, il se manifeste par des éruptions plus importantes comme celle de mai 2010 où son panache atteint 1500 mètres d'altitude et a recouvert Guatemala Ciudad d'une couche de plusieurs centimètres d'épaisseur.

Puis, c'est le Fuego (« le feu » en espagnol) qui figure à notre programme. Il « fait » 3 763 mètres et est en activité explosive intense et constante. Le 3 juin 2018, le village de San Miguel Los Lotes a été rayé de la carte par une nuée ardente (un mélange de gaz à haute température chargé de blocs et de débris de lave) s'échappant de ses flancs et dévalant la pente à... 300 km à l'heure. Cette bourgade présente désormais un paysage désolé (des centaines de victimes ont été dénombrées) de maisons réduites à néant. Passer dans ce village constitue une épreuve pénible pour nous, surtout quand nous découvrons des jouets et des peluches parmi les décombres...Levés à... trois heures du matin, nous avons observé le spectacle des explosions du Fuego. Scotchés, nous squattons les lieux toute la matinée...





Plus loin vers l'ouest, après le passage de la région du lac Atitlan, lui aussi ceint d'une kyrielle de volcans, c'est le Santiaguito qui nous attend. Haut de 2 550 mètres, c'est le dernier-né des volcans guatémaltèques, puisqu'il a surgi en 1922. Le dôme de lave est en activité péleénne permanente depuis sa naissance. On y observe donc une dizaine d'explosions par jour en moyenne. Nous le scrutons, alors que nous sommes dans une « finca », une grande propriété agricole.

Curieuse ambiance donc sur ces plateaux où on est constamment à plus de 1 500 mètres d'altitude. « Sous le calme apparent, derrière la façade des sourires, des forces souterraines obscures travaillent en continu, fomentant des projets de violence et de destruction qui reviennent par périodes successives comme des vents mauvais » : ces mots de Gaël Faye (l'auteur de « Petit Pays ») conviennent parfaitement à ce pays dont les habitants vaquent, en ville comme à la campagne où les champs, souvent en terrasses, sont bien entretenus. Le café, la courge, le maïs sont les cultures majeures. Mais, à l'instar d'autres pays de l'Amérique Centrale,



beaucoup d'habitants tentent de « désertter ». Peut-on abandonner sa terre natale ? Non, affirme Augusto, notre guide sur le Pacaya. Alors que sa maison était pilonnée par des roches incandescentes lors de l'éruption de 2010, il a vu mourir sa femme et sa fillette. Débonnaire et altruiste dans son travail de guide, il réussit à nous convaincre que c'est une...casserole brandie au-dessus de sa tête qui lui a sauvé la vie...

Claude EHLACHER

ILS NOUS PARLENT CONFINEMENT...

FERNANDE FEHLMANN : FERNANDE LA BATTANTE !

"Je me débrouillais comme je pouvais" : ce sont les premiers mots de Fernande, 87 ans. Grâce à une triple connection entre elle, la mairie et le commerce sollicité, cette citoyenne de longue date pouvait se faire ravitailler sans problème par les bénévoles. Mais ces nourritures ne lui suffisent pas. Elles doivent aussi être terrestres, via l'entretien de son jardin, et intellectuelles. Celles-ci regroupent les infos et les mots fléchés, incontournables, mais aussi et surtout la lecture. Avec d'autres lectrices, dont les noms apparaissent sur la page de garde, elles s'échangent des œuvres qu'elles ont appréciées. Eh oui, lire délivre d'un éventuel ennui...

On oublie : pendant deux mois, un groupe de citoyens de la rue de la Liberté se retrouvait sous la fenêtre de Fernande, véritable épicerie des applaudissements destinés au personnel médical ; Selon la météo et l'humeur du jour, ces retrouvailles vespérales

duraient 5 minutes ou... une heure ! Le temps de confronter les nouvelles, de vieilles photos (celles de la rue de la Liberté, jadis rue Haute, datant des années 30), de faire des cadeaux (lièvre de Pâques pour tous le 12 avril), d'évoquer des souvenirs. Un exemple ; Fernande évoquait, sans pouvoir le dater, un déluge de grêle dans la rue, métamorphosée en tapis blanc. Le lendemain, photos à l'appui, elle avait la réponse : c'était le samedi 26 avril 1986 ! Et la fin du confinement, le 10 mai, c'est avec du crémant et des gougères qu'elle la salue, avec ses voisins !







